

# LES ANNONCES LANDAISES

## ENTREPRISE

Terres Bohèmes :  
la céramique, tout un art

## GLISSE

Nouveau duo premium

## L'ŒIL DES EXPERTS

Décoder la cotation  
Banque de France

## LAURENT CIVEL

Président de  
la communauté  
de communes  
du Pays tarusate

# TARUSATE CŒUR BATTANT



# MONT-DE-MARSAN CAFÉ DES LANGUES

Le pub-restaurant O'Green Oak bruisse d'accents anglais, espagnols et italiens à l'occasion des cafés des langues proposés par le pôle jeunesse de Mont-de-Marsan Agglo. À partir de 16 ans, autour des tables de conversations accessibles à tous les niveaux, on vient y échanger avec des étudiants du monde entier et s'enrichir de la culture des autres.

Prochains rendez-vous : les 23 mars et 27 avril à 18 h  
Sur inscription : 05 58 03 82 63 - bij@montdemarsan.fr  
O'Green Oak - 39 place Joseph-Pancaut - Mont-de-Marsan

# COUP DE BUZZ



## FERIA DE DAX MANO A MANO EL JULI / DANIEL LUQUE

Le mano a mano au cours duquel El Juli défiera Daniel Luque devant les toros de la ganaderia andalouse de La Quinta, le 12 août prochain, devrait constituer l'un des temps forts de la prochaine temporada dacquoise. Après les prestations d'exception en 2022, de Luque à Dax et du Juli à Madrid, la commission taurine était bien décidée à les réunir dans les arènes de la cité thermale. C'est chose faite. Pour connaître les autres cartels, les aficionados devront patienter jusqu'au 5 mai.



## EXPOSITION « JE MANGE, DONC JE SUIS » : LA SUITE

Après avoir exploré les « cultures comestibles » du monde, le musée départemental de la faïence et des arts de la table de Samadet propose, jusqu'au 15 novembre, le deuxième volet de l'exposition « Je mange, donc je suis », concoctée par le Museum d'Histoire naturelle. Au menu : les modes de production et de consommation d'aujourd'hui et de demain, en écho à la problématique du réchauffement climatique... pour se mettre à table avec un œil neuf.

2378 route d'Hagetmau - Samadet

# SOMMAIRE



# 4



# 10



# 12



# 14

## 4 INTERVIEW

Tarusate cœur battant  
*Laurent Civel, président de  
la communauté de communes  
du Pays tarusate*

## 10 CRÉATION D'ENTREPRISE À LA LOUPE

Terres Bohèmes : la  
céramique, tout un art

## 12 ACTU LANDES

Glisse : nouveau duo premium

## 14 ACTU LANDES

Marketing :  
nouvelles cordes à l'arc  
de Flèches Rouges

## 16 ACTU RÉGION

Apacom : mission attractivité

## 18 ON EN PARLE

## 22 L'ŒIL DES EXPERTS

Entreprise : décoder la  
cotation Banque de France

## 25 FISCAL/SOCIAL

Agenda mars 2023

## 26 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL  
APPELS D'OFFRES  
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES  
VIE DES SOCIÉTÉS  
MANDATAIRES JUDICIAIRES

## 35 TENDANCES BOURSE

## 36 QUOI DE NEUF ?

Festival international  
des artistes de cirque  
En piste !



# 36

Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax • Président honoraire : Jean-Louis DUMOLIA • Directeur de publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Rédactrice en chef : Nelly BÉTAILLE - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie DUCOURAU, Cécile AGUSTI, Hubert RAFFINI, Anne TAUTOU, Isabelle TRANCOEN, Christine LAMAISON • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Noëlle SANZ, Sarah ALBERT & Raphaëlle MOURET • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUITIER • Webmarketing : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCETTI • Service annonces légales et abonnements : Liliane DORRER • Service commercial marchés publics : Cathy DARTHENUCCQ - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume LALAU et Christine SABOURIN - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623183288 • ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel : 40 € • Membre de RésoHebdoEco





LAURENT  
**CIVEL**

Président de  
la communauté  
de communes  
du Pays tarusate

# TARUSATE

## COEUR

## BATTANT

Laurent Civel est devenu président du Pays tarusate en 2017, réélu en 2020. Tour d'horizon des enjeux économiques, sociaux, et des défis à relever pour ce territoire.

Propos recueillis par Christine LAMAISON

**Les Annonces Landaises :**  
**Si des Martiens débarquaient en Pays tarusate, comment le leur présenteriez-vous ?**

**Laurent Civel :** Je leur dirais qu'ils ont bien fait d'atterrir là (rires). C'est la terre du milieu sinon l'empire du milieu. Tout d'abord parce qu'il a une place centrale d'un point de vue géographique au cœur du département. La communauté de communes est le produit d'un hasard heureux car rien, il y a 20 ans, ne nous prédestinait à cette vie commune. Je reprendrais la phrase de Mirabeau en parlant des Français sous le XVIII<sup>e</sup> siècle : « Cet agrégat inconstitué de peuples désunis ». Cela raconte ce qui s'est passé pour le Pays tarusate. Il n'empêche que 20 ans plus tard, on constate une véritable cohésion et une identité propre.

**LAL : Outre la géographie, l'autre élément central de ce territoire, c'est son tissu industriel ?**

**L. C. :** C'est un élément majeur qui représente plusieurs centaines d'emplois et tend au millier. Que ce soit avec Egger ou avec Tembec, ou Ryam désormais. De gros employeurs auxquels nous sommes attachés et vigilants sur leur pérennité et leur solidité. Sur ce territoire prédominant l'industrie du bois et la chimie. Il va y avoir un projet de biocarburants à Tartas. Egger investit 15 millions par an sur des produits de haute qualité avec une empreinte carbone moindre. Je n'oublie pas le tissu économique des petits artisans. Il y a 2 500 salariés sur le Pays tarusate et un taux de chômage très faible. Et je n'oublie pas davantage le monde agricole qui innove

aussi avec beaucoup de territoires bio engagés, des circuits courts. La fête de l'asperge, le 1<sup>er</sup> mai à Pontonx-sur-l'Adour, ce n'est pas rien ! Nous avons un mix d'activités qui fait que nous sommes très landais de manière générale, à l'exception effectivement de notre proportion significative d'emplois industriels.

**LAL : Autre signe particulier de cette communauté de communes, son engagement pionnier en matière d'énergies renouvelables. Où en êtes-vous aujourd'hui ?**

**L. C. :** Ce projet a été engagé il y a 10 ans et constitue notre originalité. Nous sommes la communauté de communes qui a l'empreinte carbone la plus faible et dont les besoins sont aujourd'hui couverts à 95 %. Il s'agit d'énergie solaire au sol. Six communes ont la chance d'avoir une centrale solaire sur leur territoire et nous avons prévu 100 hectares disponibles sur le Pays tarusate pour accueillir les dernières.\* Nous avons mis notre document d'urbanisme en accord avec ce projet qui est partagé par les élus et la population avec une acceptabilité qui ne pose pas de difficulté à ce jour.

\* Lors de la réunion du conseil communautaire du 23 février, ayant eu lieu après cet entretien, le président Laurent Civel annonçait que le Conseil national de la protection de la nature (CNP) avait rendu un avis défavorable pour les projets de centrales solaires de Laluque et Beylongue.



## « La communauté de communes : une pompe aspirante et refoulante »

**LAL : Avec des conséquences aussi sur le budget de la communauté de communes ?**

**L. C. :** Avec un budget de 12 millions d'euros, notre communauté de communes est très atypique dans la mesure où elle a des moyens, de l'ambition, en les mettant à disposition des communes. Chaque année, plus d'1,5 million d'euros sont restitués aux communes, avec par exemple le partage de la recette fiscale solaire que percevait le Pays tarusate. La taxe affectée chaque année à la communauté de communes est répartie à 1/17<sup>e</sup>,

quelle que soit la taille de la commune, soit environ 18 000 euros par commune, en fonctionnement. Par ailleurs, la communauté de communes verse 40 euros par an par habitant en investissement, quel que soit l'investissement que la commune doit mener.

**LAL : C'est votre vision du rôle d'une communauté de communes ?**

**L. C. :** Je considère qu'une communauté de communes est une pompe aspirante et refoulante. C'est peut-être mon métier qui veut ça ! [directeur du Sydec, Syndicat départemental d'équipement des communes des Landes, NDLR]. On prend les recettes et on les affecte, mais, par contre, on ne dépense pas l'argent dans des compétences surnuméraires. C'était mon souhait lors de mon élection en 2020. On est une structure légère. On a bien entendu l'action sociale, que ce soit pour les Ehpad, le portage des repas,

le centre intercommunal d'action sociale, les crèches. Nous avons une petite équipe travaux, un service d'instruction des permis de construire. En deux ans, le nombre de permis de construire a augmenté de 40 %. C'est un territoire très demandé qui ne souffre pas encore des contraintes de la côte, mais qui garde son attractivité. Comme on est toujours le pauvre de quelqu'un, on est moins cher qu'ailleurs, ça incite à venir. L'autre élément fondamental de ce territoire est qu'il n'est pas bâti, comme beaucoup, avec une ville centre et sa périphérie. Moi, je ne suis pas bricoleur, mais je préfère les tabourets aux échelles : avoir trois points d'appui plutôt que deux, c'est plus stable. Les trois points, ce sont Tartas, Rion-des-Landes et Pontonx-sur-l'Adour. À partir de là, il n'y a pas de mainmise d'une commune sur une autre et une écoute permanente.

**LAL : Un cœur, c'est bien, mais encore faut-il qu'il soit irrigué pour battre. Ne souffrez-vous pas de problèmes d'enclavement et de mobilité inhérents à votre situation ?**

**L. C. :** Enclavé, avec 18 000 véhicules qui le traversent, non ! Ce sur quoi nous travaillons c'est la mobilité sociale. Nous avons envisagé un transport à la demande qui était un pari. Il n'a pas forcément réussi. Du coup, nous développons le concept de taxi social. Nous avons la chance d'avoir une association qui réalise un travail remarquable de réinsertion, de réparation des véhicules et qui, en parallèle, propose de conduire les habitants d'un point A à un point B, en allant les chercher à domicile, dans un rayon de 80 km autour de Pontonx-sur-l'Adour, siège de l'association, et tout ça gratuitement. C'est un effort conséquent pour les finances de la communauté de communes. Cette aide se fait sous conditions, mais on estime à 200 le nombre de personnes qui pourraient être concernées.



© Patxi Beltzaiz





Les locaux de la communauté de communes du Pays tarusate, à Tartas

## INTERVIEW



« Nous avons l’empreinte carbone la plus faible et **nos besoins énergétiques sont couverts à 95 %** »

### LE PAYS TARUSATE EN CHIFFRES

17 communes  
17 714 habitants  
22 millions d’euros de budget  
6 zones d’activité  
270 hectares de centrales solaires couvrant 95 % des besoins énergétiques

**LAL : Pour l’année 2023, quels sont les projets que vous souhaitez mener ?**

**L. C. :** On a beaucoup investi les années passées avec, sur le mandat précédent, une nouvelle crèche et une maison de santé. On a aménagé au nord de Tartas, une zone d’activité économique irriguée par la route départementale. Cette année, va être lancée une nouvelle crèche à Rion-des-Landes.

L’été dernier, nous avons été touchés par des gros incendies. Laluque a perdu plusieurs dizaines d’hectares, et je me suis rendu compte que nous avons une difficulté par rapport à la prise au feu et notamment à travers le matériel dont ne disposent pas les communes. Nous allons donc investir à l’échelle communautaire dans une tonne à eau de 6 000 litres. Elle sera stationnée à Tartas et mise à disposition avec le tracteur

○○○









et l'agent dédié, avec un système d'astreinte. Les incendies peuvent toucher tout le monde. Cet été a été celui de l'alerte rouge. Il nous faut, là aussi, assurer cette solidarité au-delà du coût. On l'a vu en Gironde. Ce matériel de première approche a calmé les choses et rassuré.

**LAL : Quels sont les défis des années à venir pour votre territoire ?**

**L. C. :** Notre principale difficulté réside dans l'adéquation entre la contrainte locale et les exigences nationales. Diminuer l'artificialisation des sols : tout le monde est pour, mais pas chez soi. C'est Nimby, pour reprendre un de ces acronymes chers aux Anglais : « Not in my backyard », pas dans mon jardin ! Ici, les usines embauchent. Qu'est-ce que je dis aux gens qui veulent venir ? Vous allez ailleurs ? Je ne me vois pas sortir ici des buildings de huit étages parce qu'il faut densifier. Nous disposons des outils pour densifier les centres-villes, mais il faut nous laisser le temps, sinon on va se retrouver avec un département où l'on ne pourra pas vivre et notamment ceux qui y sont nés. C'est un vrai sujet. Le président du conseil départemental, Xavier Fortinon, l'a dit : « Il faut augmenter le nombre de logements sociaux », mais si vous n'avez pas de terrain, c'est compliqué. C'est un subtil équilibre à trouver. Il faut que les communes aient leur maîtrise foncière. Nous avons un coup à jouer car nous habitons un pays de cocagne. Quand on goûte aux Landes, on a du mal à les quitter. C'est le défi des années à venir : comment accueillir les nouveaux et garder les locaux, sans qu'il y ait d'effet d'éviction. Et, bien sûr, faire en sorte que les gens soient heureux d'y vivre.



# TERRES BOHÈMES

## LA CÉRAMIQUE, TOUT UN ART



STÉPHANIE  
VALLÉE

Stéphanie Vallée a sauté le pas. Après avoir travaillé de nombreuses années dans le secteur aérien, puis dans l'univers pharmaceutique, elle se consacre désormais à la terre. La terre que l'on manipule et qui, du bout des doigts, se mue en délicats objets.

Par Isabelle TRANCOEN





© Marina Picon photographie

**E**ntre ses mains, le grès et la porcelaine se métamorphosent en tasses, soliflores, assiettes, vases ou petites coupelles au style très poétique et romantique. Ses créations subliment la nature, les fleurs occupant une place prépondérante dans son univers. Sous son nom d'artiste, Mademoiselle Lily - qui signifie « fleur » en basque -, Stéphanie Vallée a développé son activité de céramiste à Soorts-Hossegor et ouvert dans la zone Pédebert, son atelier baptisé « Terres Bohèmes ». « J'ai toujours été passionnée par la création et les loisirs créatifs. J'ai grandi en Afrique et nous n'avions pas la télévision. Mon temps libre, je l'occupais avec les activités manuelles. Je faisais de la couture, du macramé, des fleurs séchées... »

## RECONVERSION ARTISTIQUE

En 2011, sa créativité, Stéphanie Vallée commence à la partager via son blog Mademoiselle Lily. Pendant plusieurs années, il sert de vitrine à ses créations pour enfants. « À cette époque, j'avais développé un univers très coloré. Et les fleurs étaient déjà très présentes car j'utilisais beaucoup les tissus liberty, notamment pour créer des mobiles. » À partir de 2019, elle commence à prendre très régulièrement des cours de modelage, répondant ainsi à une envie vibrante de manipuler la terre et de laisser libre cours à son imagination. Puis, la crise sanitaire du Covid-19 constitue un tournant au cours duquel Stéphanie Vallée

entame une réflexion sur son orientation professionnelle. « Mon mari m'a vraiment encouragée à me lancer et a été un vrai soutien pour moi dans cette aventure, confie-t-elle. Au début, pour être tout à fait franche, l'entrepreneuriat me faisait un peu peur. »

Afin d'aborder ce nouveau projet professionnel plus sereinement, Stéphanie Vallée - qui s'est souvent demandé pourquoi elle n'avait pas fait une école d'art quand elle était jeune - intègre l'école Faktoria à Biarritz et, au bout d'un an, décroche un CAP tournage. « Cette formation m'a permis de prendre confiance en moi car j'avais le côté créatif, mais il me manquait les connaissances techniques. » Tout au long de cette formation, elle continue à développer son style délicat et bohème. Un style que l'on peut découvrir, depuis début octobre, en poussant simplement la porte de son atelier où elle donne des cours de modelage et de tournage, et travaille à ses propres créations.

## UN DÉMARRAGE ENCOURAGEANT

Quand on lui demande ce que le travail de la terre a de si particulier, son regard s'illumine instantanément : « La terre me transporte ailleurs. Je ressens une forme d'osmose », confie Stéphanie Vallée qui s'est installée dans les Landes il y a 18 ans. Désormais, c'est au quotidien qu'elle exerce sa passion. Elle travaille « à l'instinct, au coup de cœur, à l'envie » pour proposer des pièces uniques.

La fin de l'année 2022 a été bien remplie pour Stéphanie Vallée puisqu'au moment de l'ouverture de l'atelier, on lui a proposé de participer au salon Quartier Moderne à Anglet, un événement qui met à l'honneur la jeune scène créative de la région. « Si la préparation du salon m'a demandé beaucoup de travail, il m'a surtout fait un bien fou. Les gens que j'ai rencontrés ont été super et, pendant trois jours, j'ai été sur un petit nuage grâce à tous les encouragements reçus, se réjouit Stéphanie Vallée qui attaque 2023 avec des projets plein la tête. Les débuts sont prometteurs, mais il y a encore tout à faire. Je ne vais pas me reposer sur mes lauriers. » Ainsi, au printemps, Terres Bohèmes deviendra un atelier-boutique où Stéphanie proposera, en plus de ses créations, celles d'autres créateurs qu'elle affectionne.

## « TROUVER SON PROPRE STYLE »

### LA COMMUNICATION

« Pour le moment, je communique principalement via Instagram, et beaucoup de gens découvrent mon univers par ce biais. Mais, cette année, je vais développer mon site internet avec une partie e-shop pour pouvoir vendre mes créations. »

### LES QUALITÉS NÉCESSAIRES

« Dans mon domaine d'activité, il est important de définir son propre style. Cela permet de se différencier et de trouver sa clientèle. Pour la partie cours, je pense qu'il faut accorder du temps et de l'attention aux gens, les épauler pour leur transmettre les gestes. C'est une responsabilité, et je n'aime pas décevoir. »

### LE CONSEIL POUR RÉUSSIR

« C'est très difficile de vivre d'un métier artisanal, mais il ne faut pas se décourager. C'est formidable de pouvoir se lever chaque matin pour faire ce qu'on aime. »



# GLISSE

## DUO PREMIUM

Basée à Annecy, l'entreprise Sample N'Co, spécialisée dans la glisse en montagne et l'outdoor, vient de racheter Rollin'Stoke qui distribue les skates Sector 9 et les planches Catch Surf, en Europe depuis Soorts-Hossegor. Une boutique commune doit ouvrir ce printemps dans la zone Pédebert.

Par Julie DUCOURAU

**T**rès implantée sur le parc d'activités des Glaisins à Annecy comme distributeur de produits de glisse en montagne et outdoor, l'entreprise savoyarde, a développé, ces dernières années, la partie surf de son business avec des marques comme Pyzel Surfboards et After Essentials. Une activité toujours en BtoB (commerce d'entreprise à entreprise) dans 16 pays d'Europe et des centaines de détaillants.

En reprenant Rollin'Stoke à Hossegor, Sample N'Co met un grand pied côté Atlantique : « C'était important d'être présent dans la région Nouvelle-Aquitaine et dans les Landes, au milieu de ce bassin économique de la glisse. Je n'arrivais pas à m'installer car tous les locaux sont très prisés sur la zone Pédebert, et comme j'ai travaillé en tant qu'agent commercial pour Rollin'Stoke sur le sud-est de la France, ça s'est fait comme ça, naturellement », explique Guillaume Marage, le fondateur de Sample N'Co en 2013.

### UNE OFFRE PLUS LARGE

Rollin'Stoke distribue partout en Europe, les skates Sector 9 et les planches en mousse Catch Surf. Sylvain Torres, son fondateur, est dans l'import depuis 25 ans, à l'époque où les skates étaient encore fabriqués aux États-Unis. Il a connu le rachat de sa société par Billabong dans les années 2010, avant d'en ressortir à nouveau en indépendant, avec son associé Andreas Maurmeir.



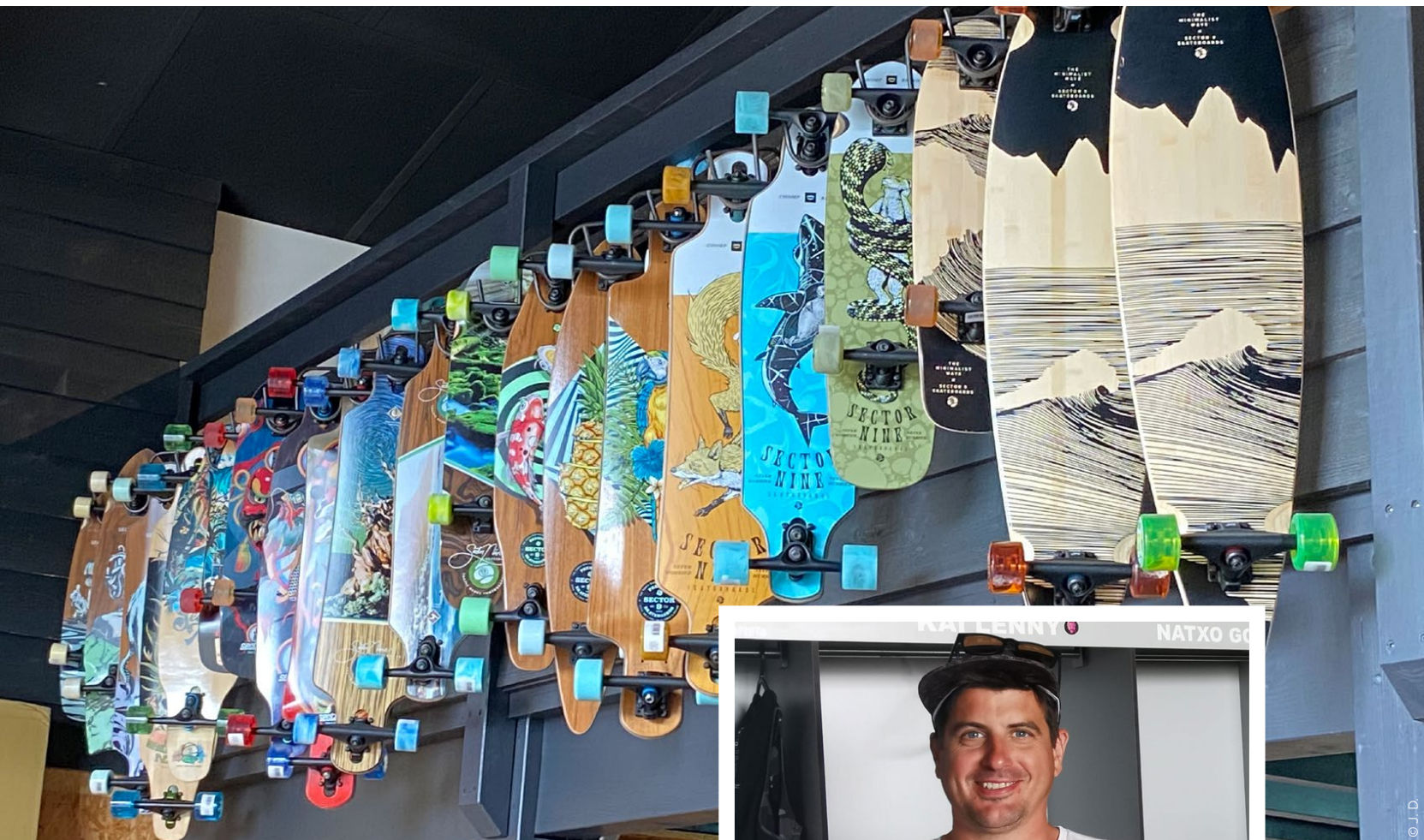
ANDREAS MAURMEIR  
ET SYLVAIN TORRES

Associés Rollin'Stoke

En intégrant Sample N'Co, « l'idée est de rapprocher nos potentiels pour avoir de beaux portefeuilles de marques et faire face aux nouveaux défis », fait valoir le dirigeant quinquagénaire qui voit ainsi le moment de passer la main en douceur à un jeune entrepreneur dynamique.

En termes de chiffre d'affaires, l'ensemble va désormais flirter avec les 3 millions d'euros avec une quinzaine de collaborateurs, salariés ou indépendants.





« Actuellement, fait valoir Sylvain Torres, le marché est assez calme. Après les achats massifs pendant la période Covid et les sursauts de production en Asie, la guerre en Ukraine a refroidi tout le monde. On s'est retrouvé avec pas mal de stocks. Le Brexit nous a aussi poussés à changer nos modes de travail avec de nouveaux intermédiaires avec la Grande-Bretagne qui représentait 20 % de notre chiffre d'affaires. Heureusement qu'on est en bonne santé. »

« Aujourd'hui, l'objectif, poursuit celui qui est redevenu salarié, est bien d'avoir une meilleure offre, plus large qui permette un taux de pénétration plus important chez nos clients. Il s'agit aussi d'avoir de la cohérence logistique, une meilleure optimisation des coûts, et une meilleure notoriété en ajoutant des marques de qualité dans chaque segment de marché », comme c'est le cas avec le foil, une nouvelle pratique de surf.

### LEADER SUR UN SECTEUR DE NICHE

Au 165 avenue des Rémoleurs, à Soorts-Hossegor, où se trouve actuellement Rollin'Stoke qui faisait 10 % de son chiffre d'affaires en vente directe, la future boutique de Sample N'Co, baptisée Embassy Surf Supply, doit ouvrir fin avril. Un showroom avec click&collect, où l'on trouvera aussi bien des planches que des com-



**GUILLAUME  
MARAGE**

Fondateur de  
Sample N'Co

binaisons, des ponchos serviettes, de la bagagerie, des accessoires ou du matériel outdoor, d'une quinzaine de marques premium (Sector 9, Pyzel, Stewart, Catch Surf, Da Kine, etc.). « C'est la politique générale de la société d'être un leader de niche car, depuis toujours, nous sommes une entreprise pilotée par des passionnés pour des passionnés », souligne Sylvain Torres. De quoi aussi, précise Guillaume Marage, « nous aider à attirer d'autre marques au sein du portefeuille, car cette présence dans la zone Pédebert nous apporte crédibilité et légitimité dans l'univers de l'eau. »



# MARKETING NOUVELLES CO FLÈCHES RO

Pour permettre aux entreprises d'atteindre leur cible, le collectif Flèches Rouges réunit, depuis janvier, cinq professionnels du marketing et de la communication.

Par Nelly BÉTAILLE



Aux côtés de **Quentin Lindner** (chef de projet en stratégie marketing) **Antoine Cariou** intervient sur la photo et la vidéo, **Louis Lafargue** et **Pierre Dezes** opèrent en tant que community managers et **Louis Dauga** comme développeur web



# RDES À L'ARC DE UGES

**L**a « Landifornie », c'est le credo de Flèches Rouges. « Nous avons dans les Landes un bassin d'entreprises qui ont toutes de belles histoires à raconter pour rayonner au niveau national, voire international », observe Quentin Lindner. Pour les aider à devenir de « vraies marques », le chef de projet en stratégie marketing, deux ans après avoir cofondé son studio à Mont-de-Marsan, est entouré depuis janvier dernier, de quatre professionnels indépendants « pour déployer les compétences nécessaires à chaque projet ». Désormais, au cœur du collectif : Antoine Cariou, installé à Grenade-sur-l'Adour, intervient sur la photo et la vidéo, Louis Lafargue (Soustons) et Pierre Dezes (Saint-Aubin) opèrent en tant que community managers et Louis Dauga (Mugron) comme développeur web.

Leur objectif : accompagner les PME du Sud-Ouest dans la mise en œuvre des conseils, concepts et stratégies proposés afin de cultiver leur image de marque commerciale, mais aussi leur marque employeur « pour mieux recruter et favoriser l'adhésion des collaborateurs au projet d'entreprise ».

## LES ATOUTS DU COLLECTIF

Et Quentin Lindner qui mûrit le projet depuis 2019 en est persuadé : « Alors que créer une agence entraîne son lot de contraintes, les collectifs qui se multiplient dans le marketing, la communication, le digital, le développement de sites internet ou d'applications, proposent davantage de modularité, de viabilité, de stabilité. » La perception des entreprises à leur égard a d'ailleurs évolué : « Elles nous voient présents à leurs côtés, investis, accessibles et disponibles pour assurer le suivi. »

Les confinements sont aussi passés par là. Tout en conservant son propre bureau et son matériel, chaque indépendant travaille de façon digitalisée, avec des rendez-vous hebdomadaires en visioconférence pour un tour d'horizon des actions de la semaine et des nouveaux contrats. « Tous les 15

## RÉUSSIR UN COLLECTIF EN 3 LEÇONS

**1. Partager une vision commune** et les mêmes principes pour avancer ensemble sur le projet commun. « La personne la plus compétente du monde n'est pas toujours la plus judicieuse. Une compétence qui n'est pas mise au service d'un sens commun n'est pas forcément utile ni efficace », affirme Quentin Lindner.

**2. Apprendre à se connaître** : « Dire qu'on est un collectif, c'est bien. Encore faut-il l'être réellement. » Le processus passe par la récurrence des échanges entre les partenaires et les moments de partage. « Il ne s'agit pas forcément de devenir les meilleurs copains du monde, mais d'apprendre aussi à connaître les forces et les faiblesses de chacun. »

**3. Comprendre que tout ne se passera pas comme prévu...**  
« C'est normal et surtout bénéfique parce que les imprévus permettent de mettre en place des solutions et de s'améliorer collectivement. »

jours, on se retrouve dans un lieu landais pour une journée de travail. Ces rendez-vous sont essentiels pour rester alignés sur des valeurs partagées qui se construisent avant tout dans l'échange. » Avec une idée phare : « Conserver une approche humaine. Les PME ont ce besoin de proximité qu'il faut réussir à appréhender. » Pas question ici de vendre des processus pré-établis : « Même si l'on ne va pas toujours forcément dans le sens de ce qu'avait prévu le client au départ, sourit-il, nous devons d'abord rester force de propositions. »

# APACOM

## MISSION

## ATTRACTIVITÉ

L'association des professionnels de la communication (Apacom) de Nouvelle-Aquitaine vient de renouveler les 15 membres de son conseil d'administration. Laëtitia Richez, directrice de la communication de la PME bordelaise Immersion, succède à Odile Seiter à sa présidence.

Par Astrid GOUZYK

**C'**est avec enthousiasme et détermination que Laëtitia Richez, fraîchement élue présidente de l'Apacom, aborde ses deux années de mandat. Dans sa besace, un éventail de projets initiés aux côtés d'Odile Seiter, présidente de l'association en 2021 et 2022. « Avec l'appui du conseil d'administration, de notre permanente et de tous les adhérents bénévoles, je souhaite que nous poursuivions et même accélérions les actions déjà entreprises collectivement pour offrir à l'association attractivité, utilité, visibilité et rayonnement, tant au niveau régional que national », insiste-t-elle.

### 500 ADHÉRENTS

Regroupant quelque 500 adhérents, tous professionnels de la communication (dont 42 % d'annonceurs, 30 % d'agences et prestataires, 22 % d'indépendants, 6 % de demandeurs d'emploi ou retraités), l'association va s'employer, dès 2023, à capter de nouveaux adhérents. « Comme toutes les associations, dans tous les domaines, nous avons souffert du Covid. Les gens ont pris d'autres habitudes, certains n'ont pas renouvelé leur adhésion et les bénévoles ont pu être moins actifs. Il y a eu une période de flot-

tement », observe Laëtitia Richez. Et de nuancer : « Depuis l'année dernière, on est en train d'inverser la courbe entre le nombre de sorties et le nombre d'entrées. »

Un enjeu de taille pour l'association dont le budget global dépend du nombre de cotisations, mais aussi des revenus générés par ses actions, dont l'annuaire, et des subventions finançant ses événements phares.

Pour répondre à cet objectif de renforcement de son attractivité, une nouveauté annoncée : pour la première fois, les étudiants, titulaires d'un bac + 3 et pouvant justifier d'au moins une année d'expérience

Pour la première fois, les étudiants pourront adhérer à l'association et **bénéficier d'un tarif réduit**





Les membres du nouveau bureau de l'association

LAËTITIA  
RICHEZ  
Présidente de  
l'Apacom

© Christophe Brachet

© Hervé Wambre

cumulée (entre stages et alternance), pourront désormais adhérer à l'association et bénéficieront d'un tarif réduit à 100 euros (contre 150 euros pour l'adhésion classique). L'année dernière, l'association avait déjà créé un club des indépendants, dont le nombre est en forte progression, bénéficiant également d'une adhésion à 100 euros.

### L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DE LA COMMUNICATION

La nouvelle équipe s'attachera aussi à représenter plus largement tous les métiers de la communication, particulièrement les métiers créatifs. Alexandre Lataste, le vice-président, sera particulièrement dédié à cette mission.

Prochain temps fort le 28 mars prochain, l'Apacom dévoilera son Observatoire des métiers de la communication, son étude sur le poids de la filière, sa dimension sociale et sa contribution économique, mais également sur l'évolution de la profession.

## UN BUREAU RENOUVELÉ

**Laëtitia RICHEZ** : présidente

**Marine LASSERRE** : vice-présidente, en charge de l'attractivité et des nouveaux adhérents

**Alexandre LATASTE** : vice-président, en charge de valoriser la création

**Claire GOUTINES** : secrétaire générale, en charge des règlements et de la déontologie

**Matilda VERNEY** : secrétaire générale adjointe, en charge des outils et de la facilitation

**Clara MOREL** : trésorière, en charge du budget et des partenariats

**Théo ROBACHE** : trésorier adjoint, en charge des bénévoles et de l'impact



## THERMALISME LES STATIONS LANDAISES RETROUVENT DES COULEURS

Après deux années d'activité lourdement impactées par les fermetures liées à la crise Covid, le thermalisme landais a enregistré une reprise d'activité sur une saison 2022, enfin complète.

Avec 56 893 curistes accueillis, la fréquentation est en hausse de 35,5 % par rapport à 2021. Une progression supérieure à la moyenne nationale (32,8 %), selon le baromètre publié par Landes Attractivité, le 21 février dernier. Le bilan reste néanmoins inférieur de 25 % à 2019, où les établissements landais avaient reçu 75 647 curistes, et le nombre de cures du mois de septembre 2022 affiche une baisse par rapport à 2021 sur toutes les stations.



© Thermes Adour

## ÉNERGIE SAINT-MARTIN-DE-HINX, PREMIÈRE COMMUNE LANDAISE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Les 72 panneaux photovoltaïques, placés sur le toit de la salle Pierre-Devert à Saint-Martin-de-Hinx, couvrent une surface totale de 130 m<sup>2</sup>. Et avec eux, l'objectif est de partager l'énergie produite avec huit bâtiments communaux situés dans un rayon de 2 km autour de la salle comme la mairie, l'école, la cantine ou encore l'église, le tout grâce au compteur communicant Linky qui répartit les consommations entre tous. Pour Alexandre Lapègue, le maire de Saint-Martin-de-Hinx accompagné par Enedis dans ce projet, « l'autoconsommation collective s'est imposée comme la solution technique adéquate pour répondre à nos besoins et poursuivre une démarche vertueuse. Cela nous permettra également de lutter contre la flambée des coûts de l'énergie ». De quoi donner des idées aussi à d'autres communes et intercommunalités qui ont été récemment invitées à l'inauguration des installations. Fin 2022, la France comptait 600 000 clients auto-consommateurs contre 3 000 en 2015. Sur le département des Landes, plus de 5 700 installations en autoconsommation sont aujourd'hui dénombrées.



© D.R.



## LE SEN LANDEMA : LA BOUTIQUE BIOLANDES

Huiles essentielles bien sûr chez ce géant mondial du secteur, mais aussi des terreaux (issus du compostage des déchets végétaux), des paillages, des pellets, des meubles en bois en kit (étagères, bureaux, cubes modulables, caisses et coffres de rangement), et même du vin... Récemment ouverte et nichée au cœur de la forêt des Landes de Gascogne à Le Sen, siège du groupe familial, la toute nouvelle boutique Landema est ouverte aux particuliers, avec des produits fabriqués par les sociétés de Biolandes, dont l'activité principale est la production d'extraits de plantes aromatiques pour les professionnels de la beauté, du bien-être et de la nutrition. Depuis sa création par Dominique Coutière, à la fin des années 1970, le groupe s'est beaucoup diversifié et internationalisé, sur tous les continents, pour valoriser les matières premières végétales. Désormais, tous les Landais peuvent profiter de ces produits grâce à cette boutique en Haute Lande, ouverte du mardi au samedi.

**Landema - 2 760 route de Bélis - Le Sen**



CÉCILE  
BERTET

## CARNET

Ancienne directrice-adjointe du centre hospitalier intercommunal de Mont-de-Marsan en charge des établissements médico-sociaux et des projets culturels, **Cécile BERTET** a pris ses fonctions début février comme directrice du Village landais Alzheimer Henri-Emmanuel à Dax, succédant ainsi à **Pascale LASSERE-SERGENT** qui officiait depuis l'ouverture en 2020. Parmi ses missions pour les mois à venir, celle d'ouvrir vers l'extérieur l'établissement innovant dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Entre mise en œuvre d'une programmation culturelle, accès de la brasserie et de la médiathèque au grand public notamment, il s'agit là de poursuivre le projet initial de cette expérimentation copilotée par le conseil départemental des Landes et l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Pour partager des moments ensemble, créer du lien social, mieux faire connaître et accepter la maladie.



# CARNET

Fin avril 2023, la Banque de France de Nouvelle-Aquitaine célébrera le 175<sup>e</sup> anniversaire de sa création avec un colloque sur les banques centrales et les territoires. Elle accueillera également son 26<sup>e</sup> directeur, et pour la première fois, une directrice : **Marie-Agnès DE CHÉRADE DE MONTBRON**, directrice régionale de la Banque de France Centre-Val-de-Loire depuis 2021. Elle remplacera **Denis LAURETOU**, qui dirigeait la Banque de France de Nouvelle-Aquitaine depuis février 2019 et vient d'être nommé en Occitanie.

## EMPLOI RECRUTEMENTS CHEZ APAVE

Le groupe Apave annonce le recrutement de 83 collaborateurs cette année en Nouvelle-Aquitaine, sur 1 600 en France et à l'international. Cet acteur majeur de la maîtrise des risques poursuit son développement dans un contexte de transition écologique et de révolution numérique qui modifie la donne en profondeur. Parmi les métiers concernés : inspection, formation, essais-mesures, conseil et accompagnement technique, certification et labellisation, les plus recherchés étant les ingénieurs spécialisés en infrastructures et construction ; inspecteurs assistance technique, électricité, mécanique ; techniciens inspection, techniciens formateurs ; consultants formateurs, diagnostiqueurs immobilier.

[www.apave.com](http://www.apave.com)







## NOUVELLE-AQUITAINE UN NÉO-AQUITAIN SUR SIX N'UTILISE PAS LES OUTILS NUMÉRIQUES

L'illectronisme, c'est ne pas avoir utilisé internet pendant l'année ou ne pas avoir les compétences numériques de base (utilisation de logiciels ou recherche internet simple). Selon une enquête récente de l'Insee, 850 000 personnes en sont atteintes dans la région, soit 17 % de la population. 93 % sont « illectroniques » car elles n'ont pas utilisé internet au cours de l'année et 7 % parce qu'elles n'ont pas les compétences de base. L'illectronisme frappe deux Néo-Aquitains de 75 ans ou plus sur trois ainsi que 38 % des personnes sans diplôme (6 % d'ouvriers, 10 % d'agriculteurs). Les jeunes de 15 à 30 ans sont les moins représentés avec 3,1 % chez les non-diplômés et 1 % chez les diplômés. L'ouest de la région est proportionnellement moins exposé (17 % « d'illectroniques » dans les Landes, 16 % dans les Pyrénées-Atlantiques et 13 % en Gironde) que l'est de la région (23 % dans la Creuse, 21 % en Dordogne et Lot-et-Garonne).

## AUDIENCE DE RENTRÉE NOUVELLES MISSIONS POUR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

À l'occasion de l'audience de rentrée de la chambre régionale des comptes (CRC), son président, Paul Serre, a installé deux nouveaux magistrats et évoqué la rénovation profonde de ses missions, avec notamment le nouveau régime de responsabilité de tous les gestionnaires publics et la possibilité désormais pour les CRC de conduire des évaluations de politiques publiques. Le bilan 2022 fait état de 130 missions juridictionnelles (103 décharges comptables et 27 condamnations). S'il est difficile d'évoquer les axes du prochain programme - « Nous sommes des enquêteurs », a souligné le président -, il a tout de même montré son intérêt pour le changement climatique, le contrôle d'Ehpad, les permis de construire et l'inclusion numérique des services dématérialisés au niveau des collectivités territoriales.



**PAUL SERRE**  
Président de la chambre  
régionale des comptes

# ENTREPRISE DÉCODER LA LA COTATION BANQUE DE FRANCE

Sésame pour l'accès aux prêts, la cotation Banque de France est une notion financière qui gagne à être connue. Les clés pour la comprendre et l'optimiser.

Par Franck Merel, copilote de la relation bancaire et financière pour les PME et TPE, à Anglet. Intervenant sur la formation Grand Dax Managers du technopôle Pulseo

## LA MESURE DE LA « RÉSISTANCE AU DÉFAUT »

La Banque de France attribue une cotation à toutes les entreprises françaises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 euros. Par définition, elle apprécie « la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon d'un an à trois ans », au travers d'une échelle de cotation, qui est passée de 13 niveaux à 22 niveaux en janvier 2022 afin d'offrir une évaluation plus précise, de 1+ (le Graal !) à 8 et P pour les situations compromises ou de défaillance.

Concrètement, le modèle informatique utilise plusieurs indicateurs dont quatre principaux qui mesurent « la liquidité » (ou la trésorerie), la capacité bénéficiaire (autrement dit la rentabilité), la structure financière (c'est-à-dire l'équilibre du bilan) et enfin l'autonomie financière (ou le niveau de la dette).

## UN INDICATEUR INCOUTOURNABLE

La cotation a toujours constitué un repère pour le dirigeant sur la santé de son entreprise et un élément-clé dans l'appréciation du risque d'une société par un fournisseur ou un établissement financier. Mais aujourd'hui, dans un contexte économique chahuté

depuis plusieurs mois, elle est encore plus stratégique, car elle fait foi dans le monde des affaires et constitue une base de référence incontestée et impartiale.

La cotation Banque de France est le sésame pour l'accès aux prêts bancaires et impacte les conditions de financements qui seront octroyées et le pouvoir de décision de la banque (et par ricochet son délai de réponse).

En résumé, elle est indissociable de la santé et de la pérennité de l'entreprise et contribue à la qualité de la relation avec les établissements bancaires.

Cette cotation est disponible dans l'espace client sur le site [www.fiben.fr](http://www.fiben.fr). Elle est adressée par courrier au dirigeant à chaque mise à jour de celle-ci, et dernièrement, en fin d'année 2022, avec la nouvelle échelle de notation notamment. Il est à ce titre très important d'en prendre connaissance pour mesurer son évolution, de surcroît avec les nouvelles modalités de calcul qui peuvent, dans certains cas, modifier significativement celle-ci (à la baisse notamment).

C'est pourquoi, il est primordial pour un dirigeant et ses conseils d'en comprendre le mécanisme et de se donner tous les moyens pour l'optimiser.



FRANCK  
MEREL



## La cotation Banque de France est **indissociable de la santé et de la pérennité de l'entreprise**. Elle contribue à la qualité de la relation avec les établissements bancaires



### LES CONSEILS : ANTICIPER ET COMMUNIQUER

Pour cela, la Banque de France est le partenaire privilégié et disponible sur rendez-vous pour échanger et expliquer, d'autant plus qu'elle est très demandeuse et attentive à ce type d'initiative. Il convient, bien évidemment, de continuer à anticiper les travaux de clôture

du bilan avec le cabinet comptable, mais également de s'arrêter désormais encore plus longtemps sur les ratios financiers clés décrits précédemment, pour une comparaison pertinente avec l'exercice comptable précédent et le secteur d'activité le cas échéant.

Il est bien sûr judicieux de présenter un budget prévisionnel d'activité et de trésorerie et un point d'étape intermédiaire avec des tendances de l'année en cours. Il est aussi essentiel de mettre l'accent sur une analyse qualitative de l'entreprise, telle que la stratégie, les moyens humains, la qualité et la sécurité au travail, la responsabilité sociétale et les enjeux du développement durable, autant d'informations qui seront de plus en plus déterminantes pour l'attribution de la cotation Banque de France et une communication sereine avec les banques.

### L'IMPACT DES DONNÉES QUALITATIVES SUR LA NOTATION

Prenons l'exemple d'une entreprise à laquelle l'analyse des derniers comptes par l'outil de décision de la Banque de France a initialement attribué une cotation 5 -, qui signifie « assez faible » sur l'échelle de référence. Un premier examen contradictoire d'un ratio (celui de la structure financière et plus précisément des capitaux propres, autrement dit des ressources propres et pérennes de l'entreprise comme le capital social et les bénéfices passés) a permis de relever celle-ci à 5 (« fragile »).

Mais c'est fondamentalement la remise d'un budget et d'une situation intermédiaire, mais surtout de données qualitatives et de commentaires sur les perspectives et le marché, les projets, qui ont permis à la Banque de France (dans le strict respect bien évidemment de ses règles internes) de relever la cotation à 5 + (« intermédiaire - ») qui reflète le vrai « risque » de cette entreprise, au-delà des seuls chiffres et ratios interprétés isolément.

### UN RÉFLEXE À ADOPTER

Cette démarche doit être systématiquement engagée, à minima une fois par an lors de la parution du bilan, et il serait vraiment regrettable de s'en priver. Anticiper et savoir bien s'entourer : deux qualités essentielles d'un dirigeant dans la gestion de son entreprise et qui doivent s'appliquer à l'analyse financière contradictoire de celle-ci et à la parfaite appropriation du mécanisme de construction de la cotation Banque de France.



# AGENDA

## MARS 2023

### MERCREDI 15 MARS

- **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Chaque acompte trimestriel est en principe égal à 25 % de l'impôt dû. Aucun acompte n'est à verser lorsque le montant de l'impôt est inférieur à 3 000 euros.

Rappelons qu'à compter de 2023, le taux réduit de 15 % s'applique jusqu'à 42 500 euros de bénéfice imposable (contre 38 120 euros antérieurement).

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février.

### SAMEDI 25 MARS

- **Employeurs** de plus de neuf salariés et employeurs de neuf salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de février 2023.

### DIMANCHE 26 MARS

- Passage à l'**heure d'été** : à 2 heures du matin, ajouter une heure.

### VENDREDI 31 MARS

- Obligation d'information des cautions. Les créanciers professionnels doivent faire connaître à la caution personne physique le montant du principal de la dette, des intérêts et autres accessoires restant dus au 31 décembre de l'année précédente.

Il doit également rappeler à la caution personne physique le terme de son engagement, ou sa faculté de résiliation à tout moment si le cautionnement est à durée indéterminée, les conditions dans lesquelles la résiliation peut être exercée devant aussi être précisées.

En cas de manquement à cette information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées. Cette obligation s'applique aussi au cautionnement souscrit par une personne morale envers un établissement de crédit ou une société de financement en garantie d'un concours financier accordée à une entreprise (Code civil, article 2302).

### DATES VARIABLES

- Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de février.

- **TVA** au régime des **acomptes provisionnels** : télépaiement de l'acompte afférent aux opérations de février.

**JOURS OUVRABLES :**  
27 JOURS

**JOURS OUVRÉS :**  
FERMETURE SAM. ET DIM.  
23 JOURS  
FERMETURE DIM. ET LUNDI  
23 JOURS

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2022	JANVIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,12	114,60	+ 6 %
INDICE HORS TABAC	107,30	113,86	+ 6,1 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84		+ 3,6 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	13,26		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,27 €	1 709,28 €		

E-mail : [contact@annonces-landaises.com](mailto:contact@annonces-landaises.com) - Plateforme : [annoncelegalepro.annonces-landaises.com](https://annoncelegalepro.annonces-landaises.com)

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actu.legales.fr/>).

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



### AVIS POUR MARCHÉ PUBLIC À PROCEDURE ADAPTÉE

**Maître de l'ouvrage :**

**MAIRIE DE CAGNOTTE**

**Mode de passation :** MAPA

**Objet du marché :** Restauration de l'Église Notre Dame de Cagnotte.

**Nature et quantité des prestations :**

Construction : 4 Lots

**N° 1 :** Echafaudages

**N° 2 :** Maçonnerie pierre de taille

**N° 3 :** Charpente-Couverture-Zinguerie

**N° 4 :** Vitraux

Il est prévu pour chaque lot une décomposition en deux tranches, une tranche ferme et une tranche optionnelle.

**Modalités d'attribution des lots :** par lots séparés - possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

**Obtention des dossiers :** Le dossier de consultation est téléchargeable par les candidats sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics à l'adresse suivante : <https://marchespublics.landepublic.org>

**Renseignements :**

**Administratifs :** Mairie 3 route de Dax 40300 Cagnotte Tél : 05 58 73.02.47 -

Courriel : [mairie@cagnotte.fr](mailto:mairie@cagnotte.fr)

**TECHNIQUES :** Claire DESQUEYROUX, Architecte DPLG 128 Avenue St-Vincent-de-Paul 40100 Dax Tél. : 05.58.74.27.02 - [contact@architecte-desqueyroux.com](mailto:contact@architecte-desqueyroux.com)

**Date limite de réception des offres :** 30 mars 2023 à 12 h.

**Début des travaux :** 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

**Durée des travaux :** 8 mois

3 mois pour la tranche ferme et 5 mois pour la tranche optionnelle

**Conditions de participation :** Chaque candidat devra fournir :

- Attestation de visite de l'édifice
- La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,
- Une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est dans aucune des situations l'interdisant de soumissionner à un marché public,
- DC 1, DC 2
- Attestations d'assurance de la responsabilité civile et décennale
- Le document justifiant des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- Les documents et renseignements suivants pour évaluer leurs capacités professionnelles, financières et techniques :

Références dans la restauration de monuments historiques

Moyens de l'entreprise

Tout certificat attestant des qualifications professionnelles du candidat

Tous les documents à fournir seront rédigés en langue française.

**Critères de pondération :** Valeur technique : 60 % - Prix : 40 %

**Date d'envoi du présent avis :** 1<sup>er</sup> mars 2023

L23AL01058

[WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM](http://WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM)



## PRÉFECTURE DES LANDES

### AVIS AU PUBLIC

Installation classée pour la protection de l'environnement  
Ouverture d'une consultation du public relative à la demande d'enregistrement concernant l'extension d'un élevage canin sur la commune de Lué

Par arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, la Préfète des Landes a prescrit l'ouverture d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines à la mairie de Lué, dans le cadre de la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, déposée par Madame Priscilla DELEUY - BROUSSET relative à l'extension d'un élevage canin sur la commune de Lué, lieu dit « Baxentès ».

Les pièces du dossier d'enregistrement réglementaire seront déposées à la mairie de Lué, aux jours et heures d'ouverture au public du **lundi 20 mars (8 h 30) au vendredi 14 avril 2023 inclus (16 h 00)**.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet :

- A la mairie de Lué, située 175 place Pierre Dourthe, aux jours et heures d'ouverture au public, soit :

**Lundi : de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00**

**Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30**

**Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00.**

Les observations pourront également être adressées par correspondance à la préfecture ou par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public, soit avant le 14 avril 2023 (16 h).

Le présent avis sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans le département des Landes :

<https://www.landepublic.org/icpe-processus-enregistrement-r595.html> accompagné de la demande de l'exploitant.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre toute décision. Cette installation peut faire l'objet d'une décision d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A Mont-de-Marsan, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Pour la préfète et par délégation, le secrétaire général, Daniel FERMON  
L23AL01051



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE PROCÉDURE ADAPTÉE

Article R2123-1 1<sup>er</sup> du Code de la commande publique

Commune de Saint-Vincent-de-Paul  
Mairie, 73 rue du Pouy  
40990 Saint-Vincent-de-Paul

**Objet :** Aménagement d'un plateau surélevé - RD 322/Routes de Georges et de Larrouy

**Mise à disposition du dossier de consultation sur :**

<https://marchespublics.landepublic.org>

**Localisation :** Commune Saint-Vincent-de-Paul - RD322

**Renseignements et offres auprès de :** Monsieur le Maire Henri BEDAT, Mairie de Saint-Vincent-de-Paul 73 rue du Pouy 40990 Saint-Vincent-de-Paul

Tél : 05 58 89 91 55

**Réalisation des travaux :** juin 2023

**Détails techniques :** Consulter le CCP en ligne

**Critères de jugement des offres :** Prix des prestations 100 %

**Date d'envoi à la publication :** mercredi 22 février 2023

**Date limite de remise des offres :** vendredi 24 mars 2023 à 12h.

L23AL00949



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### Nom et adresse de l'acheteur public :

#### COMMUNE DE CASTELNER

Chemin départemental N° 56  
40700 Castelner

Tél : 05 58 79 04 45 - Courriel : mairie.castelner@wanadoo.fr

### Personne responsable du marché : M. Le Maire - M. LASTES Dominique

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Administratifs et Techniques : SARL PARTEC'ETUD, à Pomarez,

Tél. : 05 58 89 89 27.

### Adresse à laquelle les demandes de dossiers doivent être envoyées :

Dossier à télécharger sur la plateforme de dématérialisation, suivant adresse : <https://marchespublics.landespublic.org/>.

### Type d'acheteur public : Mairie (Collectivité territoriale)

**Description : Extension et réaménagement du local aire sportive. Relance à la suite d'un lot déclaré infructueux lors de la précédente consultation. Lot n° 04.**

### Type de marché : Marché de travaux d'exécution

**Lieu d'exécution des travaux :** Ld «L'Eglise» 40700 Castelner

### Description des lots :

**Lot n° 04 :** Menuiserie bois

**Division en lots :** Chacun des lots donnant lieu à un marché distinct, possibilité de soumissionner à un ou plusieurs lots.

**Délai global :** 6 mois, hors période de préparation suivant planning prévisionnel joint.

**Type de la procédure :** Procédure adaptée conformément aux articles L 2123-1 et R-2123-1 du Code de la commande publique.

### Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Valeur technique de l'offre 60 %.

**Date de limite de remise des offres : Le vendredi 31 mars 2023, avant 17 h, par voie électronique.**

**Langue :** Français

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2023**

Le Maire, M. LASTES

L23AL00995

## CONSTITUTIONS



### Christophe GOURGUES

Notaire associé  
95 rue Antoine Becquerel  
40280 St-Pierre-du-Mont  
Tél : 05 58 45 74 20  
scp.gourgues@notaires.fr

Aux termes d'un acte authentique reçu le 01/03/2023 par Maître Christophe GOURGUES, Notaire à SAINT PIERRE DU MONT (40280) 95 rue Antoine Becquerel, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AB TARTUFI**  
Objet social : Exploitation de tout fonds de commerce de distribution de produits alimentaires, épicerie fine, vente de vins, liqueurs et spiritueux à emporter  
Siège social : 871 route de Bretagne, 40280 BENQUET  
Capital : 8 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MAR-SAN  
Gérance : M. ALBERI Jean Christian Marie Roger, demeurant 871 route de Bretagne, 40280 BENQUET  
Pour avis  
Le notaire.

L23AL00936

## FONCIERE PAUL BOX

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 183 Route d'Orthe  
40230 St-Geours-de-Maremne

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Geours-de-Maremne du 8 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : FONCIERE PAUL BOX

Siège social : 183 Route d'Orthe à St-Geours-de-Maremne (40230)

Objet social : L'acquisition, la cession, la détention majoritaire ou non et la gestion, de toutes parts sociales, actions ordinaires ou de préférence, valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, obligations et généralement toutes valeurs mobilières de participation ou de placement de toutes sociétés françaises ou étrangères et quelle que soit la forme juridique de celles-ci.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Serge TAUZIN demeurant 766 Avenue de la Course Landaise à Pomarez (40360).

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, la Gérance

L23AL00950

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte d'avocat en date du 23/02/2023, il a été créé la

### SASU LA GRANGE ANIMATION

Au capital de 4.000 €, ayant son siège social à Pomarez (40360) 1534 route de l'Amérique, ayant pour :

Objet : La location de bureaux, salles de réunion et d'espaces de co-working. Organisation d'événements et de conférences. Formations et Work-shop.

L'apport en garantie de ses biens et droits immobiliers auprès de tous organismes bancaires, pour assurer le financement des activités de la société, directement ou par l'intermédiaire de ses associés.

L'obtention de toutes ouvertures de crédits, financement et facilités de caisse nécessaire à la réalisation de cet objet et la mise en place corrélatrice de toutes suretés réelles ou autres garanties sur les biens sociaux.

La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : Clément DARTIGUES demeurant au siège.

Admission aux assemblées et droit de vote : L'associé unique est seul à pouvoir participer aux décisions.

Agrément : aucun agrément tant que la société est unipersonnelle.

Immatriculation : RCS de Dax

Le Président

L23AL00955



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
[www.actuariel-expertise.com](http://www.actuariel-expertise.com)

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné, en date du 22 FEVRIER 2023, de la constitution de la Société Civile MIRASSOL INVEST au capital de 600000 euros. Siège social : 1 rue de la Chaumière 40100 DAX. Objet social : La participation, directe ou indirecte, dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DAX. Gérant : Monsieur Franck MIRASSOU, demeurant 1 rue de la Chaumière 40100 DAX, nommé pour une durée illimitée.

L23AL00956

Aux termes d'un ASSP en date du 27/02/2023, il a été constitué une SC à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CENTRE MÉDICAL DE SOINS IMMÉDIATS DU PAYS DAC-QUOIS**

Sigle : CMSI Pays Dacquois

Objet social : L'exercice en commun, par ses associés, d'activités :

- de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin, afin notamment de faciliter l'accès aux soins non programmés en dehors des services d'urgence et la prise en charge des urgences relatives.

- de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique

Siège social : 15 rue des érables, 15 rue des érables, 40180 NARROSSE

Capital minimum : 100 €

Capital initial : 1 000 €

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS DAX

Gérance : Monsieur LEVELU Brice, demeurant 15 rue des érables, 40180 NARROSSE

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à la procédure agrément, à l'exception des cessions entre associés.

L23AL00996



## ASA de DFCI



## DE MORCENX GARROSSE

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée

### Acheteur :

ASA de DFCI de MORCENX GARROSSE  
Représentée par M. GÉRARD SERIS, Président

**Objet du Marché :** Morcenx - Commanday et forages

**Cahier des Charges n° :** MAPA 2023 - 10

**Délai d'exécution :** Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 25/08/2023

**Date limite de réception des offres : le 24/03/2023 à 12 h 00.**

**Critères de choix décroissants :** Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

### Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements :

Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <http://www.feudeforet.org>. Rubriques « Appels d'offres »

Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à

17 h 30 Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : [contact@dfci40.com](mailto:contact@dfci40.com)

**Modalités de réponse :** Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>

La signature électronique n'est pas demandée.

**Date d'envoi à la publication :** le 02/03/2023

\*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L23AL01061

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE  
EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Maître Claire NICOLAS-CHABANNES  
Maître Paul-Mathieu CHABANNES  
Notaires Associés

Par acte authentique du 27/02/2023 reçu par Me CHABANNES officiant à SÔRTS-HOSSEGOR (40) il a été constitué une SCI dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **DARDY LLC**

Siège social : 2 rue du Higué à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)

Capital social : 500 euros

Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers

Gérant : M. Christophe DARDY demeurant 2 rue du Higué à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dax.

Pour avis, le Notaire

L23AL00999

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@cfgroupcf.com

A L'O PISCINE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 232 rue René Magritte  
40600 BISCARROSSE  
RCS MONT DE MARSAN

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BISCARROSSE du 28/02/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A L'O PISCINE  
Siège social : 232 rue René Magritte - 40600 BISCARROSSE

Objet social : - Pose de liners  
- Pose de filtration, pose hydraulique,  
- Installation de tous types de volets  
- Dépannage de piscine  
- Vente matériels et accessoires de piscines

- Rénovation de piscine  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Boris AVRILLON, demeurant 232 rue René Magritte 40600 BISCARROSSE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN.

Pour avis  
La Gérance

L23AL01033



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 03/02/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Terres EnVies  
FORME : Société Coopérative par actions simplifiée à capital variable  
CAPITAL INITIAL : 5 000 euros  
CAPITAL MINIMUM : 2 500 euros  
SIEGE : 860 chemin de Pouhuron 40260 TALLER

OBJET : L'acquisition, la réhabilitation, le développement ou la construction de biens fonciers bâtis ou non bâtis, leur exploitation et leur gestion directe ou indirecte pour du logement et des activités sociales, culturelles, écologiques et économiques.

DUREE : 99 années  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions sont soumises à l'agrément des associés.

PRESIDENT : Monsieur Cédric PIAT, demeurant 860 chemin de Pouhuron 40260 TALLER.

IMMATRICULATION : au RCS de DAX.  
Pour avis,

L23AL01038

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Léon du 21/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **HOLDING FL**

Siège : 925 Avenue Marensin 40550 Léon

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1.000 euros

Objet : La prise de participation dans des sociétés existantes par acquisition ou par l'apport qui lui en serait fait de titres ou droits sociaux ou dans des sociétés nouvelles à créer. La gestion de ces participations, en ce compris la fourniture de certains services (administratif, financiers, documentation etc), aux sociétés de groupe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Florian LAMIEL demeurant 485 Rue Jean-Baptiste Lesbats 40550 Léon.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, le Président

L23AL01050

## AVIS DE CONSTITUTION

En date du 24 février 2023, Il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée

Nom de la société : **Le Domaine de Laurole**

Siège Social : 292 Route de Cap de Lanne 40330 Gaujacq

Au capital de : 5.000 €

Durée : 99 ans

Objet : L'usage de prestation de service liée à l'activité de location de chambres d'hôtes et gîtes à titre onéreux et la fourniture de toutes prestations de service qui y sont rattachées.

L'activité de loueur de meublé ainsi que la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Gérant : CAUDRELIER Olivier demeurant au 292 Route de Cap de Lanne 40330 Gaujacq

La société sera immatriculée au RCS de Dax.

Pour avis, le Gérant

L23AL01056



C.E.C.S.O. SAS

Immeuble AALTA

1 rue Louis Lagorgette  
angle rue Camille Pelletan  
33150 CENON  
Tél. 05.57.57.05.20

Aux termes d'un ASSP en date du 28/02/2023, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MARIOT INDUSTRY

Objet social : la prise de participation, le contrôle dans le capital de toutes sociétés, constituées ou en cours de constitution, quels qu'en soient la forme et l'objet, et ce par tous moyens, l'acquisition et la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, prestations de services

Siège social : 164 Rue Pierre de Ronsard , 40200 MIMIZAN

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN

Gérance : M. MARIOT Enzo, demeurant 164 Rue Pierre de Ronsard, 40200 MIMIZAN

Clause d'agrément : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire à la majorité des 3/4 des parts sociales.

L23AL01078

## MODIFICATIONS

### SAPHIR

SCI au capital de 160 €uros  
2 Rue des Prés Droits 51160 Germaine  
RCS Reims 480 131 077

Par décision collective du 27/12/2022, les Associés ont décidé de transférer le siège social de 2 Rue des Prés Droits 51160 Germaine à l'adresse suivante : 1 Quartier Prouyan 40500 Saint-Sever, à effet du 01/01/2023 ; l'article 4 des statuts a été modifié corrélativement.

La Société a été constituée pour 99 ans à effet de 12/2004 avec pour objet social l'acquisition, l'administration de biens immobiliers.

Monsieur Frédéric BETTON domicilié

1 Quartier Prouyan 40500 Saint-Sever  
reste le gérant de la société.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL00682



### AUMAJESTE

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 170.000 euros  
Siège social : 590 chemin de Pip 40440 Ondres  
803 419 217 RCS Dax

Aux termes des délibérations en date du 31 janvier 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société AUMAJESTE du 1300 avenue de Barrière, Centre commercial Jean Rameau Campas 40390 Saint Martin-de-Seignanx au 590 chemin de Pip 40440 Ondres à compter du 31 janvier 2023, et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23AL00826



HypeDerm - SARL à associé unique  
- au capital de 1 000 Euros - Siège social : 101-109 Rue Jean Jaurès - 92300 LEVALLOIS PERRET - 899 793 095 RCS NANTERRE

Aux termes de la décision de l'associée unique du 01/12/2022, il résulte que : le siège social a été transféré à 220 Chemin d'En Chon - 40600 BISCARROSSE, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Personne habilitée à engager la Société : Madame France CRESPIEN, gérante, demeurant 10 White Pine Lane 02421 LEXINGTON MA (ETATS-UNIS)

La Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 899 793 095 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT-DE-MARSAN.

L23AL00848



Selon décisions du 05/01/2023, il résulte le transfert du siège social de l'EURL «LEA FOURNIE ARCHITECTURE D'INTERIEUR», capital 3 000 €, siège social : Mimizan (40200) 76 rue de la Poste, 907 817 084 RCS Mont-de-Marsan, de Mimizan (40200) 76 rue de la Poste, à Mimizan (40200) 12 rue du Vieux Marché à compter du 05/01/2023. Articles 4 des statuts modifiés.

L23AL00944

## SARL TAFE AQUITAINE

Au capital de 9.000 €  
Siège Social : 2340 route de Lacquy  
40190 Le Frêche  
RCS Mont-de-Marsan 510 947 336

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31/01/2022 les associés ont pris acte de la démission de M. Claude DUPORTÉ en qualité de gérant de la société à compter du 31/12/2021. M. Thomas DUPORTÉ reste seul gérant.

Pour avis

L23AL00951

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@cfgroupcf.com

VET-OSTEO-PLUS  
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 432 Chemin de Laouguey 40460 SANGUINET  
914 003 645 RCS MONT DE MARSAN

## TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décision du 21/02/2023, l'associée unique a transféré le siège social du 432 Chemin de Laouguey 40460 SANGUINET au 18 rue Félix Arnaudin 40160 PARENTIS EN BORN à compter du 21/02/2023 et a modifié en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis La Gérance

L23AL00952

ABONNEZ-VOUS



## VISAVIS

SAS au capital de 250.000 Euros  
RD 9, Le Chemin du Paradis 51190 Avize  
RCS Reims 529 037 244

Il résulte de l'Assemblée du 27/12/2022 que le siège social a été transféré de RD9 - Le Chemin du Paradis 51190 Avize à l'adresse suivante :

1 Quartier Prouyan 40500 Saint-Sever et que l'objet social a été étendu à la détention de participations et à des missions d'animation des filiales, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés corrélativement

Monsieur Frédéric BETTON domicilié

1 Quartier Prouyan 40500 Saint-Sever reste Président de la société.

Mention sera faite au RCS de

Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL00958

## MATMARI

SCI au capital de 500 €  
Siège social 12 route du Dolmen  
64260 Buzy  
RCS Pau 485 091 771

Par PV AGE du 16/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social à 4 rue des Roseaux 40230 Tosse.

L'article 5 des statuts sera modifié en conséquence.

Durée : 99 années.

Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Nouvelle immatriculation au RCS de Dax.

L23AL00959

## LES CHENES LIEGES

Société Civile Immobilière  
Siège social : 19 rue du Pont  
70000 Colombier  
541 002 059 RCS Vesoul

Dont la durée est fixée à 99 années

Dont l'objet social est : propriété, gestion, administration, exploitation et dispositions de tous biens immobiliers.

Aux termes d'une délibération en date du 30 janvier 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société « LES CHENES LIEGES », à Soustons (40140), 8 rue des Papillons.

Ancienne mention : Siège social : 19 rue du Pont 70000 Colombier.

Nouvelle mention : Siège social : 8 rue des Papillons 40140 Soustons.

En conséquence, la société qui était immatriculée au RCS de Vesoul fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dax.

Pour avis, la Gérance

L23AL00960



PERSPECTIVES  
NOTAIRES

SARL PERSPECTIVES NOTAIRES  
40700 HAGETMAU

### SCI DU PARIBEN

Société civile immobilière  
Capital de 1524,49 €  
Siège social à GEAUNE (40320)  
400 route de Samadet  
SIREN 42029862200010  
RCS de MONT DE MARSAN

Suivant PV de l'AGE en date du 31 janvier 2023, les associés ont pris acte du décès survenu le 14 mai 2022 de Madame Marie Eliane DUBES née DARRIBERE gérante. Désormais et à compter du 31 janvier 2023 le nouveau gérant est Monsieur René DUBES, retraité, demeurant

à GEAUNE (40320) 400 route de Samadet. Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN (Landes). Pour avis. Le notaire

L23AL00961

## SCI OKKO

Société Civile Immobilière  
Capital 1.000,00 €  
Siège : Saint-Jean-de-Marsacq (40230)  
Ferme Le Cousturé  
SIREN 812 886 760 RCS Dax

Par décision collective du 21 décembre 2022, les associés de la société ont pris acte de la démission de Monsieur Pascal LE BARBIER LACOUTURE en sa qualité de gérant de la société OKKO et quitus de sa gestion.

Les associés ont également nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Léo LE BARBIER LACOUTURE domicilié à Saubion (40230) 1795 Route de Saint-Vincent-de-Tyrosse, qui a accepté son nouveau poste avec effet immédiat.

Les statuts ont été modifiés de la façon suivante :

Ancienne rédaction : Le premier gérant est Monsieur Pascal LE BARBIER LACOUTURE, soussigné, nommé pour une durée indéterminée.

Nouvelle rédaction : Le gérant est Monsieur Léo LE BARBIER LACOUTURE nommé à ces fonctions aux termes d'une assemblée générale en date du 21 décembre 2022.

Pour avis

L23AL00967

## SCM GUITTARD OLHARAN

Société Civile de Moyens  
Au capital de 150 euros  
Siège social : 184/186 avenue Georges  
Clemenceau 40100 Dax  
530 786 920 RCS Dax

Par ASSP du 14.11.2019, Mme Stéphanie GUITTARD a cédé à Mme Aurélie LAFOURCADE ses 15 parts sociales dans la SCM GUITTARD OLHARAN.

Par décision d'AGE du 28.01.2023, il a été décidé de modifier les statuts en conséquence :

Nouvelle répartition des parts :

- Mme Stéphanie GONZALEZ-BANAREZ : 15 parts

- Mme Aurélie LAFOURCADE : 15 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social.

Par la même décision, il a été mis fin aux fonctions de gérante de Mme Stéphanie GUITTARD.

Madame Aurélie LAFOURCADE a été désignée en qualité de cogérante.

La dénomination sociale est modifiée et devient «**SCM CLEMENCEAU**».

L23AL00969

## FIDAL

AVOCATS  
31 avenue Jules Bastiat,  
BP 60133,  
40103 Dax Cédex

Par décisions de l'associé unique du 25.01.2023, de la Société **BALAITOUS SARL** au capital de 15.000,00 euros Siège social : 2 Avenue du Maréchal Leclerc 40130 Capbreton, 517 920 799 RCS Dax, il a été décidé à compter du même jour la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée.

L'objet social, sa durée et son siège demeurant inchangés.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration

Ancienne mention : Gérant Monsieur François CORNILLEAU et Madame Sophie CORNILLEAU

Nouvelle mention : Président : Monsieur François CORNILLEAU

Directeur général : Madame Sophie CORNILLEAU

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire, est soumise à agrément préalable de la société. Elle est libre entre associés ou à une personne ayant la qualité d'usufruitiers.

Mention sera faite au RCS : Dax

Pour avis

L23AL00972



SELASU D'AVOCAT  
C. DARGET  
17 Place Roger Ducos  
2nd Etage - 40100 Dax  
contact@cdarget-avocat.fr  
Tél. : 05 58 43 76 61

## BOIS IMPREGNES - UNION DES PRODUCTEURS DU SUD-OUEST

Société Anonyme  
Au capital de 230 054 Euros  
Siège social : 184 Route de Dax  
40990 MEES  
985 420 181 RCS DAX

## MODIFICATION SURVENUE SUR L'ADMINISTRATION

Suivant délibération du Conseil d'administration du 24 février 2023 il résulte la nomination, à compter de cette même date, de :

- Monsieur Frédéric LEONARD, demeurant Logis de Bois 255 Chemin d'Aurus 40990 SAINT PAUL LES DAX en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, en remplacement de Madame Myriam DEY-TIEUX, démissionnaire, dont les mandats prennent fin à cette même date.

Le dépôt visé par la Loi sera effectué au R.C.S de DAX.

Pour avis,

Le Président Directeur Général

L23AL00978

### « PELLEBUSOC »

Exploitation Agricole à  
Responsabilité limitée  
Au capital social de 58.540,42 €  
Siège Social : 591 Route de Lugate  
40120 BOURRIOT-BERGONCE  
410 647 564 R.C.S. MONT-DE-MARSAN

## MODIFICATION GERANCE

Suivant décision en date du 01.03.2023 la collectivité des associés a constaté à l'unanimité la démission des fonctions de gérant de Monsieur LALAGUE Christian à compter du 28.02.2023. Monsieur LALAGUE Sébastien reste seul gérant de la Société.

Mention sera faite au RCS de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis.

L23AL00980

### EARL DU CASTAGNET

Exploitation Agricole à Responsabilité limitée  
Au capital social de 165.000 €  
Siège Social 185 Chemin du Castagnet  
40310 GABARRET  
445 222 565 RCS MONT-DE-MARSAN

## MODIFICATION GERANCE

Aux termes d'une décision en date du 31.12.2022, la collectivité des associés a autorisé Mme REMAZEILLES-GUI-

GLARDI Mauricette à cesser son activité d'exploitante et constaté sa démission des fonctions de gérante avec effet au 31.12.2022. Seul Monsieur REMAZEILLES Jérôme reste gérant.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN

Pour avis

L23AL00981

## AEQUITAS 97 SAS

Ancienne dénomination :  
**SMART AND MAKE UP SAS**  
S.A.S. au capital de 300,00 Euros  
Ancien Siège social : 2 LA NERE  
33730 BALIZAC  
Nouveau Siège Social : 7 rue des Pénitents  
40100 DAX  
R.C.S 821 987 575

Aux termes de la décision de l'associée unique du 16 Février 2023, il résulte que :

L'objet social de la société a été modifié par adjonction de l'activité de Commerce spécialisé dans la vente diverse de cigarettes électroniques, de produits associés, d'accessoires, de e-liquides.

L'article «Objet» des statuts a été modifié en conséquence.

La dénomination sociale a été modifiée : SMART AND MAKE UP SAS devenant AEQUITAS 97 SAS.

L'article «Dénomination» des statuts a été modifié en conséquence.

Le siège social a été transféré de 2 La Nère 33730 BALIZAC à 7 rue des Pénitents 40100 DAX.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DAX.

Pour avis,

L23AL00982

## IB OZEANO 40.64

SAS au capital de 5.000 €  
Siège social : 38 imp des Genettes  
40150 SOORTS-HOSSEGOR  
922 163 357 RCS de Dax

L'AGE du 13/02/2023 a décidé de :

- Transférer le siège social au : 1 impasse des Geais 40530 Labenne.

- Changer la dénomination sociale qui devient : **IB BAYONNE**

- Nommer directeur général, M. Thibaud DONSIMONI 1 Impasse des Geais 40530 Labenne.

Mention au RCS de Dax.

L23AL00987



FIDUCIAL  
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud  
33000 BORDEAUX

CASTAPERLE Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 58 Place du Marché, 40200 MIMIZAN 829 963 875 RCS MONT DE MARSAN Aux termes d'une délibération en date du 20 février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter du même jour : - de remplacer la dénomination sociale CASTAPERLE par PERLIMMO et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, - d'étendre l'objet social à l'activité de vente et rénovation de biens immobiliers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. Le Président

L23AL00991



**SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET**  
Société d'avocats  
42 cours du Maréchal Joffre  
1er étage, n° 3, 40100 Dax

**DEYRIS LAFOURCADE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 15 470 000 euros  
Siège social : 475, route de l'Etoile, 40180  
TERCIS LES BAINS  
311 998 348 RCS DAX

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 04 JANVIER 2023, les membres du Directoire, Monsieur Xavier LEVY, Monsieur Laurent BURNI-CHON et Monsieur Jean-Yves CUEILHE ainsi que les membres du Conseil de Surveillance Madame Frédérique THOMAS-MOREAU, Monsieur Alain ETCHART et Monsieur Romain SCHWAGER ont été révoqués de leurs fonctions à effet du 31 décembre 2022 suite à la suppression des ces organes de Direction.

Aux termes de cette décision, la SAS GROUPE ETCHART, Société par actions simplifiée au capital de 10 476 000 euros, dont le siège social est Maison Retainia, 64780 IRISSARY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 351 586 854, a été nommée en qualité de Président de la société à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée illimitée.

Suivant Décision du Président du 4 janvier 2023, Monsieur Xavier LEVY, demeurant 6, rue des Oliviers, 11440 PEYRIAC DE MER a été nommé en qualité de Directeur Général à effet du 4 janvier 2023 pour une durée illimitée.

POUR AVIS

L23AL00998



**SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET**  
Société d'avocats  
42 cours du Maréchal Joffre  
1er étage, n° 3, 40100 Dax

**SCI LILY**  
Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 1203 Route de Tercis  
40180 OEYRELUY  
802 319 475 RCS DAX

**AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT**

Aux termes de la Décision unanime des associés du 20 FEVRIER 2023, Madame Amélie VIDAL, demeurant 1203 Route de Tercis 40180 OEYRELUY, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Julien DARMANTE, décédé le 18 janvier 2023.

L'article 2.7 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Julien DARMANTE sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DAX.

Pour avis

L23AL01001



**SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADOIS - DIVERNET**  
Société d'avocats  
42 cours du Maréchal Joffre  
1er étage, n° 3, 40100 Dax

**ALICE**  
Société civile immobilière  
au capital de 500 euros  
Siège social : 1203 Route de Tercis  
40180 OEYRELUY  
883 464 588 RCS DAX

**AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 FEVRIER 2023, la société GROUPE ARIAL, SAS au capital de 37 206,34 euros, dont le siège social est situé 30 route de Cantegrif Est 40110 MORCENX LA NOUVELLE, immatriculée au Registre

du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN sous le numéro 522106715, représentée par Pierre DARMANTE, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Julien DARMANTE, décédé le 18 janvier 2023.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Julien DARMANTE sans qu'il soit procédé à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DAX.

Pour avis

L23AL01002

**SCI L'ARC EN CIEL**

Société Civile Immobilière au capital de 1.200 € immatriculée au RCS de Dax en mars 2019 sous le numéro 849 412 234, siège social 27 rue de la Croix Blanche 40100 Dax transféré au 21 avenue de la République, apt 6, 40100 Dax. Numéro d'immatriculation 849 412 234 00015.

L23AL01007

**BLANCHISSERIE DE L'ADOUR**

SASU au capital de 7 622,45 €  
Siège social : 706 RUE BERNARD  
PALISSY  
40990 SAINT PAUL LES DAX  
RCS de DAX n°391 121 431

En date du 21/03/2023, le président a décidé à compter du 21/03/2023 de nommer en qualité de président LES LAVANDIERES D'AQUITAINE, SASU au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 6 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 33290 BLANQUEFORT, immatriculée sous le n°808152003 au RCS de BORDEAUX en remplacement de M. TOUYA Didier, pour cause de démission.

Modification au RCS de DAX  
Pour avis  
le Président

L23AL01013

**SCI CAMAIN**

Au capital de 609,80 euros  
Siège social : 105 Place de l'Amitié  
40440 Ondres  
RCS : Dax 348 816 513  
N° de gestion : 2003 D 17

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2023 suite au décès du gérant, Bernard CAMAIN il résulte la nomination de deux nouveaux associés savoir :

- Laurent CAMAIN domicilié 12 avenue de l'Observatoire à Saint-Maur 94100

- Anne-Claire CAMAIN domiciliée 27 chemin Rivals à Goyrans 31120

Cette nomination attribue aux nouveaux associés la qualité de deuxième et troisième gérants dans la Société. Il a été décidé d'augmenter l'ancien capital social de 609,80 euros d'une somme de 190,20 euros par apports en numéraire pour le porter ainsi à 800 euros lequel divisé en 40 parts porte la valeur nominale des parts de 15,245 euros à 20 euros entièrement souscrites et libérées

Les articles 6, 7 et 18 des statuts ont été modifiés en conséquence et seront déposés au RCS de Dax.

Pour avis, la Gérance

L23AL01027



Groupe CF  
Sociétés d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compgnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**SOCIETE DES GEOMETRES EXPERTS ATURINS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 38 113 euros  
porté à 250 000 euros  
Siège social : 4 Avenue de Verdun, 40800  
AIRE SUR L'ADOUR  
348 992 421 RCS MONT DE MARSAN

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

L'associé unique en date du 24 février 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 211 887 euros par l'incorporation

directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**

Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à trente-huit mille cent treize euros  
(38 113 euros)  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à deux cents cinquante mille euros  
(250 000 euros)  
Pour avis  
La Gérance

L23AL01028



**EARL DE CHAMALE**

EARL au capital de 57 440 €  
Siège social : CHAMALE  
40320 PECORADE  
RCS de MONT-DE-MARSAN  
n°445 186 802

L'AGE du 20/02/2023 a décidé le transfert du siège social au 661 route du Bourg, 40320 PECORADE à compter du 20/02/2023.

Pour avis  
Le Gérant

L23AL01030



**JL TRAVAUX**

EUURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 32 bis Avenue Maréchal de  
Lattre de Tassigny  
40140 SOUSTONS  
RCS de DAX n°911 470 102

En date du 16/02/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 3 Rue des Déferlantes, Bat E01, 40130 CAPBRETON à compter du 16/02/2023.

L23AL01031



**AQUITAINE**  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

**HACKSCHOOLING & INNOVATION INSTITUTE**

SAS au capital de 2.000 €  
Siège social : 239, Lotissement Val de  
Lamartine 40660 Moliets-et-Maâ  
Transféré 1 Rue de la Marie Josée  
40480 Vieux-Boucau  
815 287 677 RCS Dax

Les actionnaires, par décision en date du 30 décembre 2022 ont décidé de procéder au transfert du siège au 1 Rue de la Marie Josée 40480 Vieux-Boucau à compter de ce jour. Il a également décidé de modifier l'objet en y adjoignant les mentions suivantes : La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités. Dans le cadre de cette démarche, le président de la SAS s'engage à prendre en considération (i) les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et (ii) les conséquences de ses décisions sur l'environnement et l'activité saisonnière de cours de surf et de locations de matériel sportif ou de loisir.

Siège social :

Ancienne mention : 239, Lotissement Val de Lamartine 40660 Moliets-et-Maâ.

Nouvelle mention : 1 Rue de la Marie Josée 40480 Vieux-Boucau.

Objet social :

Ancienne mention : Prestations pédagogiques délivrées sur internet ou au domicile du client, stages de remise à niveau hebdomadaires ou intensifs, prestations pédagogiques à visée sportive ou culturelle, développement de projets innovants dans les sports de glisse,

Nouvelle mention : Ancienne mention : Prestations pédagogiques délivrées sur internet ou au domicile du client, stages de remise à niveau hebdomadaires ou intensifs, prestations pédagogiques à visée sportive ou culturelle, développement de projets innovants dans les sports de surf et de locations de matériel sportif ou de loisir. La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

L23AL01032



**PINSONNELLE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 300 000 euros  
Siège social :  
3 bis passage Louis Lévesque  
44000 NANTES

Transféré :  
Centre commercial Jean Rameau Campas  
40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX  
880 242 730 RCS NANTES  
(Ci-après la « Société »)

Aux termes de décisions en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, le gérant a décidé de transférer le siège social du « 3 bis passage Louis Lévesque - 44000 NANTES » au « Centre commercial Jean Rameau - Campas - 40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX » à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 880 242 730 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DAX.

Gérance : Monsieur Paul TRINEL, demeurant 434 chemin de Borda - 64990 MOUGUERRE.

Pour avis, la Gérance

L23AL01052



**RIVELLE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 446 800 euros  
Siège social :  
Propriété la Vinbert, Lot la Haut voie A  
97215 RIVIERE-SALEE

Transféré :  
Centre commercial Jean Rameau Campas  
40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX  
833 549 629 RCS FORT-DE-FRANCE  
(Ci-après la « Société »)

Aux termes de décisions en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, le gérant a décidé de transférer le siège social du « Propriété la Vinbert, Lot la Haut voie A - 97215 RIVIERE-SALEE » au « Centre commercial Jean Rameau - Campas - 40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX » à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FORT-DE-FRANCE sous le numéro 833 549 629 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DAX.

Gérance : Monsieur Paul TRINEL, demeurant 434 chemin de Borda - 64990 MOUGUERRE.

Pour avis, la Gérance

L23AL01053



## CAPITAL SOCIAL

Aux termes de l'A.G.E. en date du 24/02/2023, les associés de la société civile immobilière **SCI SOLGARP**, au capital de 90.600 euros, dont le siège social est fixé 216 rue des Tuculeyres 40170 Saint Julien-en-Born, immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 882 202 476, ont décidé d'augmenter le capital social de 211.800 euros pour le porter à 302.400 euros.

Mention sera portée au RCS de Dax.  
L23AL01054

### SCI DU REY

SCI au capital de 300 €  
10 Rue du Mora 40510 Seignosse  
RCS Dax : 531 858 025

Aux termes d'un PV d'AGE du 27/02/2023, il a été pris acte du transfert du siège social de la SCI DU REY à Seignosse (40510) 10 rue Larroun.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Dax.

Pour insertion, Me DUCASSE  
L23AL01057

Aux termes d'une assemblée générale en date du 22/09/2022, les associés de la société **OTIN**, dont le siège est à Saint-Sever (40500), 2 rue Isidore Salles, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le n° 911 298 701, ont décidé de transférer le siège social à Saint-Sever (40500), 15 avenue de l'Océan, à compter du 22/09/2022 et de modifier en conséquence les statuts.

Pour insertion, Me Julien GRASSAUD  
L23AL01059

Aux termes d'une assemblée générale en date du 22/09/2022, les associés de la société **FORMIGA**, dont le siège est à Saint-Sever (40500), 2 rue Isidore Salles, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le n° 911 296 408, ont décidé de transférer le siège social à Saint-Sever (40500), 15 avenue de l'Océan, à compter du 22/09/2022 et de modifier en conséquence les statuts.

Pour insertion, Me Julien GRASSAUD  
L23AL01060

## AVIS DE MODIFICATION DE GÉRANT ET DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Emmanuelle LAFARGUE Notaire Associé à 40140 Soustons, 26 Rue Jean Moulin, le 11 juillet 2022 il a été constaté le décès de M. Jacques Henri Fernand FAURE, gérant dt à Soorts-Hossegor (40150) 18 avenue de Vamireh, Résidence Le Clos du Lac, Apart 301, Né à Oran, (Algérie) le 5 décembre 1946. Décédé à Bayonne (64100) le 25 juin 2022.

Par suite de ce décès et aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 05 janvier 2023 Mme Laurence FAURE, dt à 40230 St-Vincent-de-Tyrosse, 15 Bis Avenue de Tourren, née à 64100 Bayonne le 20/11/1976 a été nommée gérante de la **SCI LES ROSES** au capital de 168.151,27 eur dont le siège est à 40230 Bénésse-Maremne, 107 Route de Saubrigues, identifiée au SIREN sous le n° 394.772.016 et immatriculée au RCS de Dax.

Aux termes de cette même Assemblée il a été décidé de transférer le siège social de La société dénommée SCI LES ROSES de 40230 Bénésse-Maremne, 107 Route de Saubrigues au 15 Bis Avenue de Tourren à 40230 St-Vincent-de-Tyrosse. Et de modifier en conséquence les articles 4, 7 et 13 des statuts.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis  
L23AL01063

**DEMETER&PLOUTOS**  
SARL au capital de 100 €  
Siège social : 258 impasse castetbert  
40260 Castets  
RCS de Dax n°907 731 541

L'AGE du 10/02/2023 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2-objet les activités suivantes : traiteur, chef à domicile, vente ambulante, épicerie.

La décision sera effective à compter du 11/02/2023, l'article 2-objet des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.  
Modification au RCS de Dax.  
L23AL01068

Aux termes d'un acte en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, l'associé unique de la société **STEP ART, SAS** au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de Dax sous les n° 520142126 a décidé :

- De transférer le siège social initialement fixé 1 rue Barrasquit 40130 Capbreton pour le fixer 16 rue de Biarritz 40100 Dax à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, l'article 4 des statuts ayant été modifié en conséquence

- D'étendre l'objet social à toute activité et commerce en lien avec l'équipement de la personne et de la maison, les loisirs, le sport, la santé, le bien-être, les déplacements et la mobilité, l'exploitation de tout concept-store avec modification de l'article 2 des statuts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

L23AL01082

## CERFRANCE

ADOUR OCEAN

### HOUSE WORK

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36B, rue Carnot  
40800 AIRE SUR L'ADOUR  
792 325 987 RCS MONT DE MARSAN

Avis de dissolution anticipée  
Suivant décisions de l'associée unique du 31/12/2022, il a été décidé à compter de ce jour :

- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable
- la nomination en qualité de liquidateur de Madame Nathalie COLIN, demeurant 2, rue Didier Vignaux 40800 AIRE SUR L'ADOUR,
- la fixation du siège de liquidation à 2, rue Didier Vignaux 40800 AIRE SUR L'ADOUR.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN  
Pour avis

L23AL00566



Selon décisions du 31/12/2022, l'assemblée générale de la SCI LOMBOK, au capital de 1 000 € sis à MIMIZAN (40200) 16 avenue de la Côte d'Argent, 530 090125 RCS MONT DE MARSAN, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Liquidateur : Flora GUENARD demeurant à SAINT JULIEN EN BORN (40170), 86 rue des Albizzias. Siège de la liquidation: siège social. RCS MONT DE MARSAN

L23AL00816



### BONNE HUMEUR

Société à responsabilité limitée à associée unique  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 153, Allée des Erables-40090 CANENX-ET-REAUT  
832 901 847 RCS MONT DE MARSAN

Avis de dissolution anticipée

L'Associée unique, suivant décisions en date du 28/02/2023, a décidé à compter de ce jour

- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable
- la nomination en qualité de liquidateur de Madame Bertille GAUBE, demeurant 153, allée des Erables-40090 CANENX-ET-REAUT,
- la fixation du siège de liquidation à 153, allée des Erables-40090 CANENX-ET-REAUT

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN  
Pour avis

L23AL00932

**SARL PERSPECTIVES NOTAIRES**  
40700 HAGETMAU

**SCI DU PARIBEN**  
Société civile immobilière  
Capital de 1524,49 €  
Siège social à GEAUNE (40320)  
400 route de Samadet  
SIREN 42029862200010  
RCS de MONT DE MARSAN

## DISSOLUTION DE SOCIETE

Suivant PV de l'AGE en date du 25 avril 2022, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022. Monsieur René DUBES, demeurant à GEAUNE (40320), 400 route de Samadet est nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN (Landes). Pour avis. Le Notaire

L23AL00962



Groupes CF  
Sociétés d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupescf.com

**BUD**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 45 Chemin de Pinsoulet  
40600 BISCARROSSE  
Siège de liquidation : 45 Chemin de Pinsoulet  
40600 BISCARROSSE  
523 733 392 RCS MONT DE MARSAN

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 20/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Arnaud MORAS, demeurant 80 Chemin de Gaineko Beroa-Erremia 64120 BEYRIE SUR JOYEUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 45 Chemin de Pinsoulet 40600 BISCARROSSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23AL00975

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !



Etude de Maîtres  
Emmanuelle LAFARGUE et  
Benoît HOURRÈGUE  
Notaires Associés  
à Soustons  
26 rue Jean Moulin

SCI ALPEX SCI au capital de 358.000,00€ 44 Avenue des Bruyères 40510 SEIGNOSSE 343 226 536 RCS DAX Par décisions unanimes du 31/01/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et la nomination de Mme Virginie HARTH, demeurant à SAINT-DIDIER-DE-FORMANS (01600), 461 Route de Sainte-Euphémie, en qualité de liquidatrice avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile de la liquidatrice. Mention au RCS DAX.

L23AL00993

**SCI DE PERPIGNAN**  
Société Civile Immobilière  
Au capital de 3048,98 euros  
Siège social : 18 Route de l'Église  
40320 Mauries  
319 179 990 RCS Mont-de-Marsan

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 10/02/2023, il a été procédé à la dissolution anticipée de ladite société à sa mise en liquidation amiable, démission de Mme Anita DUVAU de ses fonctions de gérant et M. Didier DUVAU demeurant à Bougue (40090), Chemin de Saint-Avit est nommé en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation.

La collectivité des associés a fixé le siège de la liquidation au siège de la société.

Modifications RCS Mont-de-Marsan.  
L23AL01037



217 av. Corps Franc Pommies  
40280 Saint-Pierre-du-Mont  
Tél : 05 58 06 26 64

SCI PERRIER SOULAS  
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE en liquidation au capital de 130 000 EUROS  
Siège social : 34 IMPASSE DU BOURG  
40090 GELOUX (LANDES)  
528 730 609 RCS MONT DE MARSAN

## DISSOLUTION

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2022, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 23 décembre 2022 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Pascal SOULAS, demeurant à GELOUX (Landes) 34 IMPASSE DU BOURG,

a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à GELOUX (Landes) 34 IMPASSE DU BOURG.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN.

Pour avis,  
le liquidateur

L23AL01066

## SCI LE LOUN

Au capital de 122.416,56 EUR  
Siège : 40230 Bénésse-Maremne  
009 Chemin de Laste «Le Bigne»  
Immatriculée au RCS Dax 394.771.885

## AVIS DE DISSOLUTION

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2022, l'assemblée des associés a

- Décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2022 Nommé en qualité de liquidateur Marie Claude Suzanne FAURE veuve de Monsieur GEMAIN demeurant à 40230 Bénésse Maremne, 1009 Chemin de Laste «Le Bigne» avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs

- Fixé le siège de la liquidation au siège de la société.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

- Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis, le Notaire

L23AL01083

## SCCV SAINT PAUL HÉNÉA

Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 642 Avenue du Touring Club  
40150 Hossegor  
RCS Dax 848 739 272

## AVIS DE DISSOLUTION

Par décision de l'associé unique le 02/03/2023 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 02/03/2023. Monsieur Yacin BEL KHAYATE demeurant 18 rue des Plachons à Seignosse (40510) a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de Dax.

L23AL01086

## SCCV CAP FOCH 2017

Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 642 avenue du Touring Club  
40150 Hossegor  
RCS Dax 827 932 179

## AVIS DE DISSOLUTION

Par décision de l'associé unique le 02/03/2023 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 02/03/2023. Monsieur Yacin BEL KHAYATE demeurant 18 rue des Plachons à Seignosse (40510) a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de Dax.

L23AL01090

## CLÔTURES



Cabinet E.QUERAUX SARL  
Expertise-Comptable  
Tél Mégnac 05.56.42.07.90  
Tél Castelnaud 05.56.58.24.79  
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

## TAILLES ET SERVICES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 319 Route de la Damiselle  
40410 MOUSTEY  
Siège de liquidation : 319 Route de la Damiselle  
40410 MOUSTEY  
830 225 744 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une décision en date du 22 février 2023 au 319 Route de la Damiselle 40410 MOUSTEY, l'associé unique,

après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Geoffrey AUBRY, demeurant 319 Route de la Damiselle 40410 MOUSTEY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23AL00957



SCI ALPEX SCI en liquidation au capital de 358.000,00 € 44 Avenue des Bruyères 40510 SEIGNOSSE 343 226 536 RCS DAX Par décisions unanimes du 31/12/2023, les associés ont : - approuvé les comptes de liquidation, - donné quitus à la liquidatrice, Madame Virginie HARTH, demeurant à SAINT-DIDIER-DE-FORMANS (01600) 461 Route de Sainte-Euphémie, pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Dépôt des comptes de liquidation au GTC DAX, en annexe au RCS

L23AL00994

## SASU CAMIRIS

Au capital de 5.000 €  
30 rue des Bruyères  
40380 Louer  
RCS de Dax 898 887 286

Par décision du 31 décembre 2022, l'associé unique, Monsieur Damien GATEAU associé unique après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Damien GATEAU demeurant 30 rue des Bruyères 40380 Louer et l'a déchargé de son mandat. Il a ensuite prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL01012

## S.C.I. DU CARREFOUR

SCI au capital de 152,45 €  
Siège social : 25 avenue du Coy  
40660 MESSANGES  
RCS de DAX n°381 862 820

L'assemblée d'associés du 28/02/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme DEVEZE DOMINIQUE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DAX.

Pour avis  
JACQUES BILLOCHON

L23AL01041

## LLANO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 12 000 euros  
Siège social et de liquidation : Zone Artisanale Bias, 40170 BIAS  
381 840 784 RCS MONT DE MARSAN

L'Assemblée Générale réunie le 10 février 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. José LLANO, demeurant Zone Artisanale Bias 40170 BIAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

L23AL01055



217 av. Corps Franc Pommies  
40280 Saint-Pierre-du-Mont  
Tél : 05 58 06 26 64

SCI PERRIER SOULAS  
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE en liquidation au capital de 130 000 EUROS  
Siège social : 34 IMPASSE DU BOURG  
40090 GELOUX (LANDES)  
528 730 609 RCS MONT DE MARSAN

## LIQUIDATION

- L'assemblée générale des associés du 23 décembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN.

Pour avis,  
Le liquidateur

L23AL01067

## LOCATIONS GERANCES



FIDUCIAL  
SOFIRAL

ZAC du Patis  
5 Rue de la Maison Coupée  
86000 Poitiers

## LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte sous seings privés en date à Capbreton du 17 février 2023, la société **CAMPING DE LA POINTE**, SARL à associé unique au capital de 308.880 € dont le siège social est Quartier La Pointe 40130 Capbreton, immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 322 106 808, a confié en location gérance à la société **AMBROSIA**, SARL au capital de 1.000 € dont le siège social est 2 rue Barrasquid 40130 Capbreton, immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 828 261 636, le fonds de commerce de bar et restauration sis et exploité au Camping La Pointe, Quartier de la Pointe 40130 Capbreton à compter du 4 mars 2023 pour se terminer le 6 novembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis

L23AL01025

Suivant acte SSP en date du 20/02/2023, **OLANO LOGISTIQUE** SARL au capital de 300.000 €, Zone Industrielle Jalday 64500 Saint-Jean-de-Luz, 819 054 859 RCS de Bayonne, a donné à titre de location-gérance à **OLANO SAINT JEAN DE LUZ** SARL au capital de 3.065.250 €, Zone Industrielle Jalday 64500 Saint-Jean de-Luz, 388 130 940 RCS de Bayonne, un fonds de commerce de stockage, conditionnement, manutention, tri, emballage, reconditionnement, transformation de produits frais en produits surgelés par congélation ou autrement sis et exploité rue de l'Alliance 40160 Ychoux, du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Renouvelable par tacite reconduction.  
L23AL01036





SCP Olivier DARMAILLACQ  
& Philippe DUCASSE  
Notaires Associés  
à Soustons

## LOCATION GÉRANCE

Suivant acte reçu par Me Olivier DARMAILLACQ, le 20/02/2023, enregistré au SPFE de Mont-de-Marsanle 23/02/2023, dossier 2023 12719, référence 2023 N 00282, Monsieur Alain FRECHE demeurant à Azur (40140) 49 route Pesquitte, Madame Patricia FRECHE demeurant à Azur (40140) 49 route Pesquitte, Monsieur Arnaud FRECHE demeurant à Saint-Médard-en-Jalles (33160) 91 avenue Blaise Pascal, Monsieur Alexandre FRECHE demeurant à Azur (40140) 49 route Pesquitte, ont donné en Location-Gérance à la SARL GOUTS ET SAVEURS au capital de 3.000 €, dont le siège est à Azur (40140) 156 rue Jules Ferry, N° SIREN 809 686 520 RCS Dax, représentée par M. et Mme DULAS Damien, un fonds de commerce de Restaurant sis et exploité à Azur (40140) 49 Route du Pesquitte, pour une durée de 6 mois allant du 01/05/2023 au 31/10/2023.

Il est ici précisé qu'un acte de Location Gérance avait été signé entre les parties nommées ci-dessus, le 17/02/2022 pour une durée de 6 mois allant du 01/04/2022 au 30/09/2022.

Cette Location-Gérance a donc pris fin le 30/09/2022.

Pour avis, Me DARMAILLACQ

L23AL01049

## CONVOICATIONS



SELASU D'AVOCAT  
C. DARGET

17 Place Roger Ducos  
2nd Etage - 40100 Dax  
contact@cdarget-avocat.fr  
Tél. : 05 58 43 76 61

### BOIS IMPREGNES UNION DES PRODUCTEURS DU SUD-OUEST

Société Anonyme  
Au capital de 230 054 Euros  
Siège social : 184 Route de Dax  
40990 MEES  
985 420 181 RCS DAX

## CONVOCAION AGM

Les actionnaires de la Société susvisée sont convoqués en Assemblée Générale Mixte pour le lundi 13 mars 2023 à 10 heures au siège de la société 184 Route de Dax 40990 MEES à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR  
DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,

- Transformation de la Société en société à responsabilité limitée,

- Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme,

- Nomination de la gérance,

- Confirmation des Commissaires aux Comptes dans leurs fonctions,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité,

- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,

- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.

Les actionnaires peuvent se procurer un document unique de vote par correspondance ou par procuration au siège social, ainsi qu'à l'adresse électronique suivante, deytieux@boisimpregnes.fr, s'ils en font la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique, et si cette demande parvient à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée Générale.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

Toutefois, les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'Assemblée Générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris.

Les coordonnées auxquelles peuvent être envoyés les formulaires de vote à distance sont les suivantes :

deytieux@boisimpregnes.fr

Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration ou à l'adresse électronique suivante :

deytieux@boisimpregnes.fr, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes tenus par la Société.

Le Conseil d'Administration

L23AL00979

## FONDS DE COMMERCE

### AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21 Février 2023, enregistré au SIE de Mont-de-Marsan, 4004P012022A012304004P01 2023 A 00133 A 00364, le 22 Février 2023.

Monsieur Christian Paul PERO, demeurant 8 rue du 8 mai 1945, 40180 Saugnet-et-Cambran

a cédé à

La Société FREMONT, SARL au capital de 5.000 euros, ayant son siège social 573 Route de la Gare, 40180 Bénésse-les Dax,

Un fonds de commerce de boucherie charcuterie fabrication de plats cuisinés, sis et exploité 87 Avenue Francis Planté, 40100 Dax, au prix de 18.500 euros.

Entrée en jouissance au 21 Février 2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité et chez SELARL JURISUD 671 Chemin de la Mariolle 40380 Montfort-en-Chalosse pour la correspondance.

Pour avis

L23AL00933



CABINET MINGINETTE  
Société d'Avocats  
Conseils en Droit des Sociétés  
et Droit Fiscal  
Centre Beaugency,  
Avenue des Vallées  
64110 JURANÇON

### VENTE DE FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à JURANÇON du 17 février 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de Mont-de-Marsan le 22 février 2023, Dossier 2023 00012294, référence 4004P01 2023 A 00370, la société LE FOURNIL CAZERIEN, SARL au capital de 10.500 €, dont le siège social est à Cazères-sur-l'Adour 40270 - 266 rue Georges Randé, RCS Mont-de-Marsan 500.634.548, a vendu à la société CHIP' LA MIE, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est à Cazères-sur-l'Adour 40270 266, rue Georges Randé, RCS Mont-de-

Marsan 948.525.225, un fonds artisanal et de commerce de artisanal et de commerce de BOULANGERIE - PATIS- SERIE - TRAITEUR - GLACIER - CHO- COLATIER - CONFISERIE - EPICERIE, SANDWICHERIE, PIZZERIA, SALON DE THE, BOISSONS A EMPORTER ET OU A CONSOMMER SUR PLACE, PRESSE, JEUX, COMMERÇANT AMBULANT sis et exploité à Cazères-sur-l'Adour 40270 266 rue Georges Randé, moyennant le prix de 130.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 80.000 € et au matériel et mobilier commercial (agencements inclus) pour 50.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 17 février 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Cazères-sur-l'Adour 40270 - 266 rue Georges Randé, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales. Pour la correspondance et le renvoi des pièces, domicile est élu au CABINET MINGINETTE, société d'avocats à Jurançon 64110, Centre Beaugency, Avenue des Vallées.

Pour unique insertion

L23AL01003



29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX  
Parking - 32 rue Ferrère  
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59  
www.jaoo.fr

Suivant acte sous seing privé en date du 23.02.2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de MONT-DE-MARSAN, bordereau 2023 A 405, le 01.03.2023 :

La Société DALANTENZO, société par actions simplifiée au capital de 222.608 euros, dont le siège social est à SOUSTONS (40140) - 3 Square d'Aquitaine, immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 879 923 753, représentée par son Président, Monsieur Antéro DA LUZ, A cédé

A la Société ANTEIRE & Ô, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à SOUSTONS (40140) - 9 Avenue de Cramat, immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 910 400 902, représentée par son Président, Monsieur Antéro DA LUZ,

La branche d'activité « chasse et pêche » constituant une partie du fonds de commerce de distribution à dominante d'articles de bricolage et d'équipement de la maison, sis et exploité à SOUSTONS (40140) - 3 Square d'Aquitaine, moyennant le prix de 150 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 23.02.2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité et, pour la correspondance, au Cabinet LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST sis à BORDEAUX (33000) 29-31 Rue Ferrère.

Pour avis,

L23AL01064

## REGIMES MATRIMONIAUX



OFFICE NOTARIAL  
L. GINESTA K. DUVIGNAC-  
DELMAS C. GINESTA  
1058 Av Elou Ducom  
40000 Mont-de-Marsan

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître GINESTA Laurent, notaire à MONT DE MARSAN (40000), le 28/02/2023.

M. LARROQUE Claude Jean-Pierre et Mme CANTON-DUBOSCQ Marie-Claude demeurant ensemble Le Grand Biensan, 40420 BROCAS, mariés le 22/06/1979 sous le régime de séparation de biens sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître GINESTA Laurent, notaire à MONT DE MARSAN (40000) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Me GINESTA

L23AL00970

# LES ANNONCES LANDAISES

## ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter  
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES  
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03



**Me Daniel BEAUTEMPS**  
Notaire  
51 rue Broustra  
40430 Sore

**MK CONCEPTION**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 26 rue du Théâtre  
40200 MIMIZAN  
904 834 124 RCS MONT DE MARSAN

Le 13.02.2023 l'AGE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis  
L23AL00976



**SCP Georges PONTOIZEAU**  
Notaire Associé  
5 Avenue du Docteur Jacques  
Dufourcq  
64270 Salies-de-Béarn

## AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 02/06/2014, Mme Georgette Marthe **TAUZIN**, née à Salies-de-Béarn, le 02 janvier 1950, demeurant à Seignosse (40510), 13 rue Frédéric Mistral, épouse de M. Jean François WOZNIAK, décédée à Camboles-Bains, le 05 août 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Georges PONTOIZEAU, suivant procès-verbal en date du 27/01/2023 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de Dax le 06/02/2023.

Les oppositions sont à former dans le délai d'un mois en l'étude de SCP DARMAILLACQ ET DUCASSE notaire à Soustons (40141) 2 rue Daste, notaire chargé du règlement de la succession.

Me Georges PONTOIZEAU  
L23AL01035

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 février 2023)

**SAS LES VOLAILLES DE TAUZIEZ**, Route de Peyticy, 40630 Sabres, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 842 506 438. Élevage de volailles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier, 2023, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
2023\_4002\_322

**SARL GAURUS INTERNATIONAL**, 421 Route de Grenade 40270 Maurrin, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 750 256 687. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP<sup>1</sup>, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
2023\_4002\_327

**HARRAULT Emmanuel Olivier**, 40310 Baudignan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 402 830 814. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire au visa de l'article L.681-2 II du Code de Commerce, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP<sup>1</sup>, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
2023\_4002\_335

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 01 mars 2023)

**SARL L'Iris des Landes**, Rue du Tuc, Résidence «la Marina», Appart No 1, 40660 Molliets-et-Maâ, RCS Greffe de Dax 918 560 368. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.  
2023\_4001\_392

**SARL SAINT-GEOURS AUTO-ECOLE**, 13 Route de Bordeaux, 40230 Saint-Geours-de-Maremne, RCS Greffe de Dax 824 490 635. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49<sup>ème</sup> RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.  
2023\_4001\_393

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 01 mars 2023)

**SAS HYPERION REALISATION**, 804 Avenue de la Résistance 40990 Saint-Paul-lès-Dax, RCS Greffe de Dax 830 916 094. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_4001\_388

**SAS ALICE LAMAIGNERE**, Résidence Pasteur Appartement 12, 13-19 Cours Pasteur, 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 833 891 229. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_4001\_389

**SAS ANI**, 5 Quater Chemin de Pouzou, 31140 Saint-Loup-Cammas, RCS Greffe de Toulouse 912 220 944. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_4001\_390

**ATANGANA Thierry**, 12 Rue Gambetta, 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 829 545 375. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_4001\_391

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Jugement du 22/02/2023

Ouverture d'une procédure de sauvegarde de **HERMIONE RETAIL SAS**, RCS Bordeaux, Activité : exploitation de tous fonds de grands magasins vente de tous produits marchandises restauration services-2 cours de l'Intendance 33000 Bordeaux, Ets secondaire : 19 rue Saint-Vincent 40100 Dax. Administrateur SCP CBF ASSOCIÉS 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux et la SELARL AJ ASSOCIÉS, 10/12 allées Pierre de Coubertin 78000 Versailles ; avec pour mission de : surveillance, Mandataire judiciaire SELARL FIRMA 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux et la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran 33000 Bordeaux. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.  
L23AL01062

## AUTRES ANNONCES

### AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à Colomiers du 19 février 2009,

Mme Maria de Los Angeles **PALMA**, en son vivant retraitée, demeurant à Mont-de-Marsan (40000) rue Augustin Lesbaizelles EHPAD Les Rives du Midou.

Née à Palmar Murcie (Espagne), le 18 octobre 1923.

Veuve de M. Jean LABADIE et non mariée.

Décédée à Mont-de-Marsan (40000) (France), le 28 août 2022

A institué quatorze légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de de la Société dénommée « FLV NOTAIRES », Société par Actions Simplifiée titulaire d'Offices Notariaux dont le siège social est situé à Colomiers (Haute Garonne), 15, Rue de Limogne, suivant procès-verbal en date du 16 février 2023 dont copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, le 20 février 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me MOLLERES-BERNADIEU, notaire titulaire d'un office Notarial à Aire sur l'Adour (Landes), chargée du règlement de la succession.

Pour avis, Me Alain FAURE  
L23AL00963

Aux termes d'un acte de Me ORLANDINI, Notaire PARIS 16<sup>ème</sup> 8 rue Boileau, le 19/12/2022, a été établi le procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 12/03/2014, suite décès de SALCEDO AGUILAR Manuela, née MALAGA (ESPAGNE), 06/09/1925, décédée DAX (40100), le 22/09/2022, dt à GAMARDE-LES-BAINS (40380) 207, rue Abbé Bordès. acte complémentaire contenant contrôle de la saisine des légataires universels reçu par ledit notaire le 23/02/2023 : la défunte ayant institué trois légataires universels. Opposition à former chez Maître Marcel RIBETON, notaire à MONTFORT EN CHALOSSE (40380) 101, place du Foiral, chargé de la succession, dans les conditions de l'article 1007 du code civil.  
L23AL00974

Prescripteur,  
Une annonce à Paris, Marseille, Lyon,  
Strasbourg, Lille, Nantes...  
Ne cherchez plus un correspondant,

LES ANNONCES  
**LANDAISES**  
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 276,23	2,5%	12,4%	9,3%	7 366,16	6 594,57	France
SBF 120	5 572,93	2,4%	12,1%	8,0%	5 637,12	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 242,55	1,5%	11,8%	8,1%	4 297,24	3 856,09	Europe
S&P 500	3 984,23	-2,1%	3,8%	-8,9%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 052,04	-0,9%	10,2%	-15,4%	12 803,14	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 877,16	1,4%	5,7%	5,6%	8 014,31	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 379,93	1,5%	10,5%	6,4%	15 533,64	14 069,26	Allemagne
SMI	11 098,35	-2,1%	3,4%	-7,4%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	27 445,56	0,2%	5,2%	3,5%	27 696,44	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 279,61	0,5%	6,2%	-5,3%	3 306,52	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	14,20	2,5%	4,9%	6,9%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-33,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,10	-3,3%	-9,7%	81,8%	4,58	4,10	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,90	37,6%	66,6%	33,7%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,50	6,4%	13,7%	-1,6%	66,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	490,00	2,5%	3,4%	11,7%	490,00	458,00	6,8%
EAUX DE ROYAN	77,00	-6,1%	-6,7%	-12,7%	83,00	77,00	8,3%
EUROPLASMA	1,60	403,5%	128,8%	-99,7%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,52	0,5%	-0,1%	-42,0%	1,66	1,50	-
GASCOGNE	4,30	-2,5%	-3,8%	38,7%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,97	23,4%	44,0%	-23,6%	6,97	4,95	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	2,12	11,0%	-0,9%	-9,0%	2,21	1,91	-
HYDROGENE DE FRANCE	21,25	-2,5%	1,7%	-15,7%	22,70	19,74	-
HUNYVERS	14,15	3,3%	19,4%	17,9%	14,85	11,90	-
I.CERAM	10,40	-1,0%	2,0%	-18,8%	13,95	9,60	-
I2S	6,15	-1,6%	0,8%	15,1%	6,30	5,85	2,3%
IMMERSION	3,60	-17,4%	40,6%	-27,7%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	2,9%	7,7%	-40,9%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,66	6,7%	8,1%	-28,9%	1,88	1,47	-
LECTRA	35,30	-9,8%	0,3%	-15,1%	40,70	34,45	1,4%
LEGRAND	87,60	5,6%	17,1%	5,4%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	-12,9%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	1,46	-26,3%	20,7%	-36,0%	1,99	1,20	-
OENEO	15,00	5,3%	7,1%	14,1%	15,20	13,90	2,0%
POUJOLAT	29,40	-2,0%	5,8%	57,5%	32,60	27,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	9,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,85	5,5%	16,7%	-10,9%	4,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,33	0,9%	20,3%	-20,8%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# EN PISTE !

Le 22<sup>e</sup> festival international des artistes de cirque aura lieu du 9 au 12 mars, à Saint-Paul-lès-Dax. Seize numéros époustouflants ou émouvants, six représentations, pour un millésime surprise où « l'amour prendra une part essentielle ».

Par Hubert RAFFINI



Il ne s'agit pas « d'aller au cirque », mais bien d'assister à un festival international d'artistes de cirque. On est ici dans la cour des grands. Le festival saint-paulois fait en effet partie du cercle très fermé des labellisés Cirque du soleil. Un gage de qualité, une reconnaissance qui signe une vision artistique différente du cirque traditionnel. Avec cette version contemporaine, on passe d'une succession de numéros aux arts du cirque, avec une volonté affirmée de développer un spectacle complet. « Notre objectif, précise Bruno Laloye, créateur historique de l'événement, est de faire plaisir à toute la famille. Cette année, nous proposons une programmation forte en émotions qui privilégie rires et sourires. »

## SPECTACLES UNIQUES

Des artistes de haut niveau, de huit nationalités différentes, donneront un spectacle unique. Tous se produiront pour la première fois à Saint-Paul-lès-Dax. Il y aura trois numéros aériens, des numéros de mâts chinois, de déséquilibre sur mât oscillant, de mains à mains, de hula hoop, de double trapèze, de diabolo, de jonglage et bien sûr, de clown et de comique. Un jury, composé des meilleurs spécialistes internationaux des arts circadiens, décernera les pommes de pin d'or, d'argent et de bronze, en fonction de la prouesse technique et de la créativité artistique.

**Programme et réservations :**  
[festivalcircresaintpaul.com](http://festivalcircresaintpaul.com) - 05 58 56 86 86



## LE FESTIVAL EN CHIFFRES

120 bénévoles

Près de **400 000 euros** de budget dont

14 % de subventions publiques

30 % de participation du Joa casino

42 % de billetterie

14 % de sponsoring et mécénat

